

Rapport de Gestion de la Municipalité de



<i>Page 3</i>	Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels
<i>Page 4</i>	Liste des ententes intercommunales
<i>Page 5</i>	Comptes de la déchèterie de Praz-Libon et rapport d'activité
<i>Page 11</i>	Comptes du BTI et rapport d'activité
<i>Page 29</i>	Rapport d'activités de l'Association Scolaire Intercommunale
<i>Page 47</i>	Rapport d'activités de la CORAT
<i>Page 51</i>	Rapport d'activités de la commission Prévention Riviera
<i>Page 55</i>	Rapport d'activités de l'ARAS

Exercice 2021 *Annexes*



FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

VEVEY

 Entreprise certifiée EXPERTsuisse

AV. PAUL-CERESOLE 12
TELEPHONE 021 925 30 50
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE :
CASE POSTALE 396
1800 VEVEY 1

Au conseil communal de la
commune de Corsier-sur-Vevey

Corsier-sur-Vevey

Vevey, le 28 avril 2022

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux annuels 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,


Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels ci-joints de la Commune de Corsier-sur-Vevey, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Corsier-sur-Vevey alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels de la Commune de Corsier-sur-Vevey ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA


Jean-Christophe Gross
Réviseur responsable

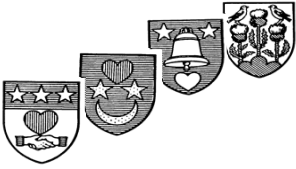

Simon Guignard

Etat au 31.12.2021

<u>Entité</u>	<u>Forme juridique</u>	<u>Réviseur agréé</u>
Association Régionale d'Action Sociale de la Riviera (ARAS)	Association de communes	SCF Révision SA
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambelet SA
Commission Intercommunale de la taxe de séjour	Entente intercommunale	Fidinter SA
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	Entente intercommunale	Aucun
Communauté Intercommunale d'Equipeement du Haut-Léman (CIEHL)	Entente intercommunale	PKF Fiduciaire SA
Fonds culturel de la Riviera (FCR)	Entente intercommunale	PKF Fiduciaire SA
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA

Etat au 31.12.2021

<u>Entité</u>	<u>Forme juridique</u>	<u>Réviseur agréé</u>
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	Association de droit privé	---
Bureau Technique Intercommunal (BTI)	Convention municipale	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA (via comptes communaux de Corsier-sur-Vevey)
Déchèterie intercommunale de Praz-Libon	Convention municipale	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA (via comptes communaux de Corsier-sur-Vevey)
Groupeement forestier de la Veveyse	Corporation de droit public spécifique (loi forestière)	---
Montreux-Vevey Tourisme (MVT)	Association de droit privé	---
Promove	Association de droit privé	---
Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)	Convention mixte	Chaque exploitant de structures du Réseau REVE est soumis, selon son statut juridique, aux contrôles légaux de sa comptabilité et ses comptes
Structure d'accueil extrascolaire du Cercle de Corsier (ONDINE)	Convention municipale	BDO SA (via comptes communaux de Jongny)

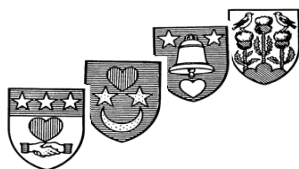


CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie provisoire de Praz-Libon

COMPTES 2021

Version 1.1 - 22.02.2022



Commentaires des Comptes 2021

REVENUS

4354.06 Rétrocession verre et divers
 4354.01 Rétrocession PET
 4354.02 Rétrocession équip. électroniques
 4354.03 Rétrocession papiers
 4354.04 Rétrocession alu / fer blanc
 4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée
 4354.09 Rétrocession autres et divers
 4359.03 Encaissements cartes "entreprise"

Reprise du papier payant jusqu'en 2020

Pas de rétrocession "divers" en 2020

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3080.00 Personnel
 3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie
 3090.00 Frais de recrutement
 3120.00 Eau, énergie, combustible, ...
 3113.00 Achat matériel/équipement

 3141.00 Entretien/travaux divers
 3161.00 Location du sol
 3163.00 Location des infrastructures
 3182.00 Frais de téléphone et internet
 3185.00 Frais d'administration
 3186.00 Assurances et frais divers

 3188.00 Transport et élimination

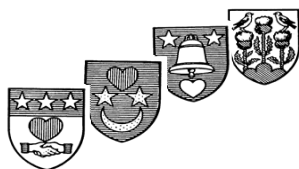
Fin de la convention avec SATOM au 31.12.2020
 Reprise de la gestion du site par la voirie de Corsier-sur-Vevey

Y c. achat collecteurs à verre loués jusqu'ici (~ CHF 10'000.00)

Y c. remise en état compacteur (CHF 11'000.00) pas anticipée
 950 m2 à CHF 7.00/an

Dont gestion comptable assurée par Corsier pour CHF 8'764.30

Selon volumes et coûts 2021



Comptes 2021

	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020
REVENUS			
4354.06 Rétrocession verre et divers	4'729.85	4'000.00	4'567.85
4354.02 Rétrocession PET	457.00	1'500.00	916.75
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	8'337.37	14'000.00	11'306.25
4354.03 Rétrocession papiers	4'068.95	-	-
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc	8'471.10	8'000.00	3'088.65
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	1'109.75	500.00	304.00
4354.09 Rétrocession autres et divers	601.25	500.00	-
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	2'143.20	2'000.00	3'804.30
TOTAL "REVENUS"	29'918.47	30'500.00	23'987.80
FRAIS d'EXPLOITATION			
3080.00 Personnel	-	-	130'228.35
3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie	110'000.00	110'000.00	-
3090.00 Frais de recrutement	-	-	932.45
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	1'835.70	1'800.00	1'824.70
3113.00 Achat matériel/équipement	20'166.25	20'000.00	7'775.95
3141.00 Entretien/travaux divers	16'166.25	5'000.00	9'304.50
3161.00 Location du sol	6'650.00	6'650.00	6'650.00
3163.00 Location des infrastructures	2'982.05	2'800.00	3'639.05
3182.00 Frais de téléphone et internet	1'320.00	1'400.00	1'320.00
3185.00 Frais d'administration	10'445.75	10'000.00	12'241.25
3186.00 Assurances et frais divers	987.05	1'000.00	789.65
3188.00 Transport et élimination	205'954.67	240'000.00	252'963.55
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	376'507.72	398'650.00	427'669.45
COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie	346'589.25	368'150.00	403'681.65
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇨	3'420 32.59%	112'953.59	32.89%
Corseaux ⇨	2'311 22.02%	76'326.26	22.36%
Chardonne ⇨	3'093 29.47%	102'153.66	29.65%
Jongny ⇨	1'670 15.91%	55'155.73	15.10%
TOTAL REPARTITION	33.03 100.00%	346'589.25	100.00%
	<i>par habitant</i>		
Total de ctrl		0.00	0.00

Déchèterie « En Praz-Libon » - Rapport d'activité 2021

Après avoir été confiée durant quelques années à SATOM SA, la gestion de la déchèterie de Praz-Libon a été reprise par la commune de Corsier-sur-Vevey dès le 1^{er} janvier 2021. C'est à cette même date que le bon fonctionnement et l'organisation du site ont été confiés à M. Francisco Zeferino alors fraîchement engagé. Ce changement a également été l'occasion de revoir les différents contrats de transports, ainsi que de redéfinir les exutoires des différentes filières de recyclage. Toute cette démarche a été faite avec pour objectif rationalisation et optimisation.

La structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2021 les déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2021	Tonnage 2020	Tonnage 2019	Exutoire
Benne encombrants	245.91	414.42	408.64	SATOM Monthey
Benne papier	54.30	35.94	61.50	Sogetri Roche SA
Benne bois	214.66	238.18	242.36	Écovalbois SA Collombey
Benne inerte	266.96	284.52	241.92	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	45.71	46.72	45.12	Vetropack St-Prex
Déchets verts – branches - gazon	492.97	467.05	441.55	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	3.42	4.93	5.50	Petrecycling Roche
Textiles	16.19	15.80	16.58	Valtex Monthey
Fer léger	107.16	104.23	109.18	Sogetri Roche SA
Fil isolé cuivre 30-35 %	0.00	1.00	0.33	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.94	0.83	2.89	Sogetri Roche SA
Carton	64.56	38.34	44.56	Sogetri Roche SA
Appareils Swico	14.40	13.23	16.23	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	16.89	12.41	16.09	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	8.57	3.97	8.60	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	9.45	7.55	9.18	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	15.73	15.13	14.23	Cridec SA Eclépens / SATOM
Huiles	3.80	~2.00	~2.00	SATOM Monthey
Divers (amiante, etc.)	1.67	0.00	0.00	Divers
Tonnage total	1'583.29	1'706.25	1'686.46	

En 2021, et par rapport à 2020, il a été récupéré 122,96 to en moins (-7.21%), ce qui représente un total moyen par habitant de 150.88 kg (166.85 kg en 2020), soit une réelle diminution. Celle-ci s'explique d'une part par un meilleur contrôle des apports de déchets d'entreprises (vérification de la provenance/domiciliation des entreprises fréquentant la déchèterie et limitation des volumes admis) et d'autre part par le refus de dépôt de sacs noirs et d'objets dont le volume peut entrer dans des sacs taxés et dès lors interdits d'élimination via le compacteur à encombrants.



Ce qui peut entrer dans un sac poubelle n'est pas considéré comme déchet encombrant et doit être évacué au moyen d'un sac taxé officiel.

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entrées à la déchèterie a très légèrement augmenté (22'036 passages, soit une progression d'environ 1%) tout comme le nombre d'habitants du Cercle (+ 2.62%).

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur **www.dechetscerclecorsier.ch**.

Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent par contre obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

Une réorganisation de la déchèterie a également été opérée, essentiellement au niveau de l'aménagement du site dans le but d'améliorer et rationaliser le travail sur place. Un effort d'information visant à optimiser la qualité du tri des déchets a également été faite auprès des

citoyens, essentiellement au niveau des matières devant être éliminées via les sacs taxés. Ces mesures et changements ont été favorablement accueillis et acceptés par la plupart des usagers.

Des remarques et quelques avertissement ont néanmoins été nécessaires auprès de citoyens et entreprises ayant pris de mauvaises habitudes dans notre déchèterie. Un contrôle plus régulier et intensif des cartes citoyennes utilisées par les entreprises a notamment été instauré, ce qui a permis de réduire abus et attitudes non conformes.

Le poids moyen déposé par passage représente près de 72 kg, ce qui est relativement important, mais en diminution par rapport à 2020 (78 kg). Ce phénomène provient d'une part du fait que la déchèterie de Praz-Libon se trouve à une certaine distance des zones d'habitation et que par conséquent les usagers ne se déplacent pas pour rien et d'autre part qu'elle est accessible aux entreprises qui peuvent venir y déposer leurs déchets, payants pour certains d'entre eux.

Les cours sur le marché des matières premières étant très volatiles, cela a une incidence directe sur le prix des matières recyclées. En effet, début 2021, nous devions payer CHF 60.00 par tonne pour l'évacuation du papier/cartons alors qu'à fin 2021, nous pouvions escompter sur une rétrocession de CHF 70.00 par tonne ! Il en va de même pour plusieurs autres matières récoltées (ferraille, électronique, alu, ...).

De plus quelques sinistres et vols ont été à déplorer durant l'année passée. Les voleurs se focalisent essentiellement sur les métaux et matériaux de valeur (batteries, câbles, etc.), ainsi que sur le local des collaborateurs. Ces cas ont tous été annoncés auprès de Police Riviera.

S'il est heureux de constater une réduction sensible des coûts de l'exploitation de la déchèterie pour l'an dernier (CHF 33.03 par habitant en 2021, CHF 39.48 en 2020 et CHF 38.11 en 2019), ceux-ci restent néanmoins non négligeables et incontournables. En effet la perception d'une taxe au sac entraîne inmanquablement la nécessité de mise à disposition de la population d'infrastructures coûteuses en vue de se délester des déchets urbains. Sans celles-ci, la qualité des filières de tris ne serait que moins efficiente sans pour autant réduire les coûts finaux à charge des citoyens et des collectivités publiques.



CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

COMPTES 2021

Version 1.1 - 23.02.2022



Commentaires des Comptes 2021

PERSONNEL

3011.00 Salaires	
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	
3090.00 Recrutement du personnel	Démarche suite à départ d'un collaborateur
3091.00 Formation du personnel	Formation partiellement reportée en raison de la crise sanitaire
4361.00 Remboursement de traitements	Indemnités perte de gain maladie et accident

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	Y compris matériel sanitaire "CoVid19"
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	
3112.00 Informatique (achat matériel)	Année "ordinaire" (2020 pas représentative en raison d'investis.)
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	
3135.00 Achats directs par BTI	Plaques de rue et divers
3141.00 Entretien divers	
3150.00 Informatique (maintenance)	Nouveau site Internet
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	Y compris location du central téléphonique et du firewall
3182.01 Communications (natel)	Contrat collectif "communal" pour divers numéros
3184.00 Sécurité au travail	
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	Réduction de primes et participation aux excédents en 2020
3189.01 Màj des données cadastrales	
3189.02 Conciergerie	Selon décompte horaire effectif
3199.00 Frais divers	"50 ans du BTI" reporté en raison de la crise sanitaire

Comptes 2021

	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020			
PERSONNEL						
3011.00 Salaires	855'728.25	861'900.00	836'000.90			
3030.00 Charges sociales	242'246.10	242'500.00	237'434.20			
3060.00 Indemnités de déplacement	14'214.90	13'000.00	13'435.20			
3080.00 Personnel intérimaire	-	-	-			
3090.00 Recrutement du personnel	3'774.90	-	3'748.00			
3091.00 Formation du personnel	10'921.95	16'000.00	5'838.50			
4361.00 Remboursement de traitements	-6'118.70	-	-3'356.80			
TOTAL "PERSONNEL"	1'120'767.40	1'133'400.00	1'093'100.00			
FRAIS d'EXPLOITATION						
3101.00 Fournitures de bureau	3'785.55	3'000.00	3'523.75			
3102.00 Abonnements et cotisations	2'261.00	2'300.00	1'809.00			
3109.00 Photocopieuse	7'586.95	8'000.00	7'840.55			
3112.00 Informatique (achat matériel)	5'523.00	5'000.00	21'452.15			
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	1'978.60	2'000.00	344.00			
3135.00 Achats directs par BTI	9'052.65	8'500.00	3'053.94			
3141.00 Entretien divers	240.00	1'500.00	322.00			
3150.00 Informatique (maintenance)	13'268.80	17'000.00	7'926.70			
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	12'575.00	12'500.00	12'402.00			
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	88'544.00	88'600.00	88'544.00			
3181.00 Taxes postales	777.00	2'000.00	1'199.70			
3182.00 Communications (tél.)	8'156.90	8'500.00	7'413.50			
3182.01 Communications (natel)	1'596.55	2'800.00	1'892.10			
3184.00 Sécurité au travail	1'062.10	5'000.00	-			
3185.00 Frais d'administration	9'070.35	9'000.00	9'379.90			
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	6'386.30	6'600.00	5'252.95			
3189.01 Màj des données cadastrales	800.00	1'300.00	800.00			
3189.02 Conciergerie	10'876.85	10'500.00	9'668.45			
3199.00 Frais divers	2'951.95	8'000.00	3'918.80			
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	186'493.55	202'100.00	186'743.49			
COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI	1'307'260.95	1'335'500.00	1'279'843.49			
REPARTITION INTERCOMMUNALE						
Corsier ⇒	26.82%	350'615.35	28.06%	374'750.00	27.06%	346'335.88
Corseaux ⇒	24.83%	324'569.20	24.65%	329'220.00	25.20%	322'494.10
Chardonne ⇒	28.15%	368'048.25	27.06%	361'410.00	28.12%	359'876.05
Jongny ⇒	20.20%	264'028.15	20.23%	270'120.00	19.62%	251'137.45
TOTAL REPARTITION	100.00%	1'307'260.95	100.00%	1'335'500.00	100.00%	1'279'843.49

Total de ctrl

0.00

0.00

0.00

Répartition des charges entre les communes

PERSONNEL

		Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
3011.00 Salaires	H. eff.	230'069.35	212'791.49	241'548.65	171'318.76
3030.00 Charges sociales	H. eff.	65'129.79	60'238.64	68'379.44	48'498.22
3060.00 Indemnités de déplacement	H. eff.	3'821.79	3'534.78	4'012.48	2'845.86
3080.00 Personnel intérimaire	H. eff.	-	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	4/4	943.73	943.73	943.73	943.73
3091.00 Formation du personnel	4/4	2'730.49	2'730.49	2'730.49	2'730.49
4361.00 Remboursement de traitements	H. eff.	-1'645.06	-1'521.52	-1'727.14	-1'224.98

TOTAL "PERSONNEL"

301'050.08 278'717.61 315'887.64 225'112.07

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	% moy.	981.19	949.65	1'058.60	796.11
3102.00 Abonnements et cotisations	% moy.	586.04	567.20	632.27	475.50
3109.00 Photocopieuse	% moy.	1'966.49	1'903.27	2'121.63	1'595.56
3112.00 Informatique (achat matériel)	4/4	1'380.75	1'380.75	1'380.75	1'380.75
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	4/4	494.65	494.65	494.65	494.65
3135.00 Achats directs par BTI	Déc. ind.	2'762.40	2'128.65	2'233.85	1'061.75
Achats directs par BTI	4/4	216.50	216.50	216.50	216.50
3141.00 Entretien divers	% moy.	62.21	60.21	67.11	50.47
3150.00 Informatique (maintenance)	4/4	3'317.20	3'317.20	3'317.20	3'317.20
3150.01 Informatique (maintenance - Cartoriviera)	Déc. ind.	4'121.00	2'173.00	4'467.00	1'814.00
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage & éclairage)	% moy.	22'950.02	22'212.23	24'760.64	18'621.11
3181.00 Taxes postales	% moy.	201.39	194.92	217.28	163.41
3182.00 Communications (tél.)	% moy.	2'114.21	2'046.25	2'281.01	1'715.42
3182.01 Communications (natel)	% moy.	413.82	400.51	446.46	335.76
3184.00 Sécurité au travail	4/4	265.53	265.53	265.53	265.53
3185.00 Frais d'administration	% moy.	2'350.98	2'275.40	2'536.45	1'907.53
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	4/4	1'596.58	1'596.58	1'596.58	1'596.58
3189.01 Màj des données cadastrales	Déc. ind.	-	-	-	-
Màj des données cadastrales	4/4	200.00	200.00	200.00	200.00
3189.02 Conciergerie	% moy.	2'819.21	2'728.58	3'041.63	2'287.44
3199.00 Frais divers	% moy.	765.13	740.53	825.49	620.81

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

49'565.27 45'851.59 52'160.62 38'916.05

COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI

350'615.35 324'569.20 368'048.25 264'028.15

H. eff. = selon ventilation des heures individuelles effectives
 % moy. = selon répartition globale (moyenne) des heures payées
 4/4 = divisé par 4
 Déc. ind. = selon détail par commune

26.821% 24.828% 28.154% 20.197%

1'307'260.95
100.00%

COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BTI EN 2021

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours ;
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales ;
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence ;
- Accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (PGA, PPA, PQ) ;
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations ;
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras ;
- Collaborer à des études diverses, programmes d'assainissement, etc. ;
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux ;
- Mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT ;
- Dans certaines limites, orienter le propriétaire afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc. ;
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions, l'aménagement du territoire et les abattages d'arbres ainsi que renseigner la population pendant la période de consultation ;
- Gérer les dossiers d'archives de police des constructions ;
- Participer aux séances dans le cadre de procédures judiciaires (CDAP par exemple) ;
- Rédiger diverses correspondances BTI et préparer des projets de courriers municipaux ;

2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1. Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre Municipaux, un Municipal pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2021-2026, le comité de direction est composé des membres suivants au 31 décembre 2021 :

- M. Jean-Luc Sansonnens, président, municipal, Jongny
- Mme Arianne Rouge, syndique, Corsier-sur-Vevey
- M. Christian Minacci, syndic, Corseaux
- M. Fabrice Neyroud, syndic, Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

Le suivi administratif pour les tâches de secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini.

2.2. Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est notamment chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers - en cours et à traiter - de police des constructions, aménagement du territoire et travaux, soit en 2021 :

- **1** séance de commission consultative d'urbanisme ;
- **12** séances du comité de direction du BTI ;
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PACom ;
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes.

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'informations et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels ;
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'informations et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, Agglo Rivelac, SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) et ECA, diverses études régionales de transports et urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions ;
- Procédures devant les tribunaux ;
- Entretien de réseaux routiers ou de collecteurs ;
- Contacts avec les services de l'État ;
- Contacts avec les services industriels ;
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires.

2.3. Police des constructions

Le responsable de la police des constructions, M. Ludovic Sherif, supervise et coordonne le travail des techniciens et se charge également des :

- Séances de commission consultative d'urbanisme, 1 séance en 2021
- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec la Municipale déléguée et le Secrétaire municipal
- Séances au Tribunal cantonal (CDAP) ou à la préfecture (dénonciations).

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Récapitulatif des dossiers traités en 2021

	Intercommunal	Corsier-sur-Vevey
Nouvelles demandes	307	72
Permis de construire	170	42
- Procédure dispense d'enquête publique	126	27
- Procédure enquête publique	44	15
Taxe des permis de construire délivrés	CHF 242'965.55	CHF 51'814.10
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	99	20
- Capteurs solaires (18a LAT, 32b OAT)	36	7
- Travaux de minime importance	63	13
Dossiers soumis à l'enquête publique	49	21
- Aménagement du territoire	-	-
- Police des constructions (CAMAC)	42	18
- Lrou (loi sur les routes)	-	-
- Autres (cadastration, servitudes, etc.)	7	3
Contrôles techniques	170	21
Visites de salubrités	1	-
Permis d'habiter/utiliser	160	21
Arrêts de travaux	7	1
Dénonciations Préfecture	6	1
Autorisations pour abattage d'arbres protégés	32	21

Les techniciens ont également effectué les tâches suivantes :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, constructions, assainissement, etc.) ;
- Gestion des plaques de numéros d'immeubles, gestion des commandes et livraison lors du contrôle technique ;
- Contrôles et mise à jour des registres conformément à la LHR et au RCB (Loi sur l'harmonisation des registres et registre cantonal des bâtiments) ;

- Statistiques diverses : constructions, appartements, etc. ;
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal ;
- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera.

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4. Travaux, génie civil et SIT

M. Frédéric Schneiter est le responsable du secteur travaux et génie civil. Le responsable de ce secteur supervise et coordonne le travail du secteur travaux.

Les travaux suivants ont été réalisés en 2021 :

- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle ;
- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages ;
- Contrôles et recherches de pollutions diverses dans les canalisations d'eaux claires ou ruisseaux ;
- Contrôles de déversoirs ;
- Raccordements secondaires divers dans le cadre de la campagne d'assainissement comprenant les contacts avec les propriétaires, essais, devis, suivi des travaux et relevés des ouvrages des raccordements privés sur les collecteurs communaux, y compris reports sur le SIT ;
- Examen et préavis relatifs à l'assainissement de certains secteurs du territoire communal en système séparatif ;
- Entretien des routes et chemins communaux ;
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses et suivi des travaux ;
- Délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains, etc. ;
- Gestion et réfection définitive de fouilles sur le domaine public ;
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase de travaux ;
- Participation et suivi des chantiers en cours ;
- Établissement de divers plans de signalisation et remplacement de la signalisation existante ;
- Étude et demandes de subvention pour l'entretien de chemins agricoles et ruisseaux publics ;
- Suivi et planification des chemins AF ;
- Constats et rapports de chutes de rochers ;
- Avant-projet, planification et réalisation des écopoints et GastroVerts ;
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et d'autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, assainissement, expropriation, contrôle d'ouvrages divers, etc.).

Chantiers communaux :

- *Chemins AF* : chemin de Bon Vallon ;
- *Chemin de Meruz* : Fin des travaux et pose des enrobés définitifs ;
- *Chemin du Signal* : Réfection du tronçon inférieur du chemin (Chaussée et collecteur EC)
- *Route de Nant* : remplacement de l'éclairage public (fin 2020) et réfection de la couche de roulement (reporté à 2022, après travaux OFROU).
- *Pont de Fenil* : travaux de réfection des piliers du ponts, de concert avec la commune de Saint-Légier-La Chiésaz
- *Route de Châtel-St-Denis* : Finalisation du trottoir de l'Hautigny

Entretien des chemins communaux :

- Réfections ponctuelles de revêtements ;
- Réfection de diverses chambres sur les chaussées ;

Permis de fouille/dépôt :

- Durant l'année 2021, le BTI a traité 9 demandes de permis

SIT - Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune ;
- Mise à jour du cadastre souterrain : relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain ;
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et du Cartoriviera ;
- Mise à jour des informations dans les bases de données.

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 Cartoriviera

Le portail cartographique Cartoriviera, utilisé depuis plus de 10 ans, intègre chaque année de nouveaux développements pour répondre à l'évolution des demandes et pour mieux répondre aux besoins du public et des professionnels.

En 2021, la mise en place d'une nouvelle fonctionnalité afin de permettre la consultation des documents d'enquête publique (police des constructions et abattages d'arbre) en ligne a été effectuée avec succès. Les documents papiers restant toujours consultables au BTI.

Ainsi, tous les documents relatifs à l'enquête sont disponibles pour tous pendant les 30 jours légaux d'enquête (au format PDF); lorsque l'enquête est terminée, les documents sont toujours accessibles pour le personnel communal disposant d'un accès sécurisé.

De nouvelles images aériennes ont été intégrées en 2021 (Orthophotos 2021) ; une nouvelle interface du Cartoriviera a également été mise en place.

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://twitter.com/cartoriviera>.

Les données disponibles pour le public ainsi que pour les professionnels bénéficiant d'un accès sécurisé permettent une interrogation complète des informations sur le territoire des dix communes du district et celles du Haut Lac.

3.2 Révision du plan général d'affectation

Le bureau d'urbanistes Plarel SA de concert avec le Bureau Technique Intercommunal a poursuivi la révision des plans d'affectation communaux des 4 communes du Cercle tout au long de l'année 2021.

Un projet de règlement a été élaboré pour les 4 communes en tenant compte des spécificités de chacune des entités territoriales. Les couches liées aux dangers naturels, telles que les dangers INO (inondations) et gravitaires (chutes de pierres et blocs et glissements de terrain) ont été traitées et intégrées aux plans.

Un bilan sur l'avancement de la révision a été exposé à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) le 23 novembre 2021.

Enfin, conformément aux dispositions légales en vigueur, des démarches participatives vont être proposées à la population en 2022.

3.3 Zone réservée selon article 46 LATC

La zone réservée communale – englobant les parcelles n^{os} 1162, 1154, 1182, 1189 et 2325 – a été soumise à l'enquête publique du 22 avril au 22 mai 2017 et a soulevé 6 oppositions. Dans le cadre de la procédure judiciaire deux recours ont été enregistrés. En février 2021, les recours ont été rejetés par le tribunal fédéral. L'entrée en vigueur du plan de la zone réservée et de son règlement est constatée à la date d'approbation des plans par le département des institutions et du territoire (DIT), soit le 18 juillet 2018.

3.4 PAC Lavaux

Pour faire suite aux séances de conciliation avec les opposants qui se sont déroulées en 2020, le Conseil d'Etat a transmis, en 2021, au législatif cantonal un exposé des motifs et projet de décret (EMPD) sur le plan d'affectation cantonal de Lavaux, avec quelques propositions de modifications du règlement concernant les zones viticoles, les capites et les murs de pierres.

Le plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux a été soumis à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2019 et soulevé plusieurs oppositions, notamment des communes de Corsier-sur-Vevey et Chardonne concernées par les répercussions de certains aspects du règlement du PAC sur leur territoire.

Le PAC et son règlement sont désormais entre les mains du Grand Conseil qui doit adopter le plan et se déterminer sur les oppositions reçues pendant l'enquête publique.

Les opposants seront entendus lors d'une séance de la commission en mars 2022.

3.5 Commission Consultative de Lavaux (CCL)

En 2021, le BTI a soumis 10 projets à la CCL, aucun pour la commune de Corsier-sur-Vevey.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique.

Les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique peut être rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.6 Plans d'affectation communaux (PA)

PA « Carlo Hemmerling II » : La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a rendu un avis préliminaire favorable le 21 octobre 2021 pour le développement du projet. Celui-ci prévoit la construction d'appartements, parking souterrain et de locaux viticoles sur les parcelles 15 et 2314.

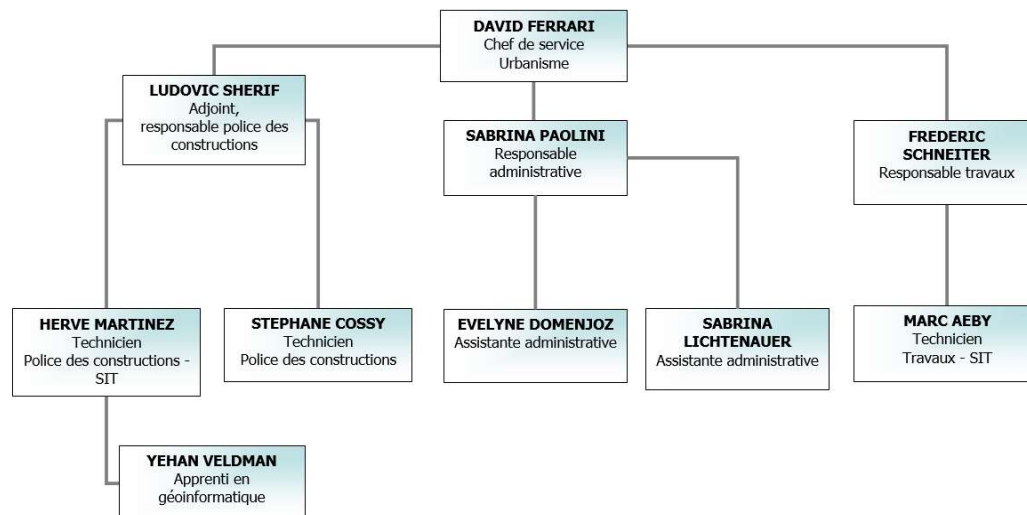
4. CONSTATS ET CONCLUSION

4.1. Personnel du BTI

Au 31 décembre 2021, le personnel du BTI se composait de 9 collaborateurs et d'un apprenti:

M. David Ferrari	chef de service (100%)
M. Ludovic Sherif	adjoint, responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Frédéric Schneiter	responsable du secteur travaux (100%)
M. Hervé Martinez	technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Stéphane Cossy	technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Marc Aeby	technicien, secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini	responsable administrative (70%)
Mme Sabrina Lichtenauer	assistante administrative (70%)
Mme Evelyne Domenjoz	assistante administrative (70%)
M. Yehan Veldman	apprenti géomaticien

Organigramme du BTI au 31.12.2021:



4.2. Le personnel et l'évolution du travail du Bureau Technique

Le personnel

En 2021, le personnel du BTI est resté stable. M. Marc Aeby, collaborateur pour le secteur travaux a donné sa démission et quitté ses fonctions le 31 décembre 2021. Son remplaçant, M. Joël Humbert-Droz, débutera son activité au BTI le 14 février 2022.

Les collaborateurs du BTI suivent régulièrement des formations continues pour rester à niveau et s'informer tant sur l'évolution des lois (LAT, LATC, loi sur les marchés publics, etc.) que sur les nouvelles normes techniques (AEAI, ECA, CAMAC, etc.). Toutefois, en 2021, comme en 2020, de nombreuses formations ont été reportées en raison de la pandémie. Certaines ont pu avoir lieu à distance, en vidéo-conférence.

En début et fin d'année 2021, la pandémie a contraint le personnel du BTI à effectuer du télétravail à plusieurs reprises en vue d'endiguer les contaminations, et d'assurer la présence de 2 personnes au minium dans les locaux afin de recevoir et répondre aux partenaires et à la population.

L'évolution du travail du Bureau Technique :

Police des constructions

L'année 2021 s'est poursuivie sous le signe de la pandémie.

En matière de constructions, et au contraire de ce qui a été vécu en 2020, aucune entreprise n'a suspendu ses chantiers, moyennant le respect des mesures sanitaires en vigueur.

En ce qui concerne le nombre d'objets traités, nous avons constaté qu'il tient toujours à cœur des propriétaires d'entretenir leurs biens et d'améliorer leur condition de vie ainsi que leur confort personnel. Ainsi, beaucoup d'autorisations ont été délivrées par les Municipalités pour réaliser des travaux d'entretien, et de nouveaux aménagements extérieurs, tels que jacuzzis et piscines.

La « pause » de la période estivale - caractérisée par un ralentissement des demandes de permis de construire pendant de nombreuses années - tend à disparaître. En effet, que cela soit en 2020 ou en 2021, nous constatons que l'activité ne baisse plus de façon significative et reste au contraire soutenue et continue pendant cette période.

Les techniciens de la police des constructions sont également présents sur le terrain. Ce qui permet d'exercer une surveillance des chantiers en cours mais également d'identifier les travaux qui n'ont fait l'objet d'aucune autorisation. Les travaux non autorisés sont arrêtés immédiatement et la pratique communale veut que ces travaux non autorisés soient, en principe, dénoncés auprès de la Préfecture, compétente pour prononcer la sentence et/ ou le montant de l'amende.

Nous pouvons mesurer l'efficacité de cette pratique mise en place depuis plusieurs années puisque nous constatons que les propriétaires, architectes ou promoteurs posent aujourd'hui plus de questions et demandent automatiquement si les objets à réaliser nécessitent une autorisation, notamment pour des modifications d'un projet de construction.

Grâce à la base de données Access du BTI, dans laquelle nous saisissons toutes les demandes et qui nous permet également d'établir des statistiques fiables, nous observons que les nouvelles demandes restent élevées en 2021, à l'instar des permis de construire délivrés.

Les procédures d'autorisation restent toujours longues et complexes, voire tendent à se rallonger en raison d'exigences cantonales toujours plus élevées.

En 2021, le BTI a également été occupé au suivi de plusieurs gros chantiers en construction tels que Merck, avec des contrôles et un suivi hebdomadaire à la fois de la part de la police des constructions mais également par un collaborateur des travaux pour s'assurer que l'exploitation des chantiers et l'utilisation du domaine public et des canalisations soient des plus adéquats.

La révision des tarifs pour la police des constructions a bien avancé, il sera soumis pour examen en 2022 auprès des services de l'Etat avant de pouvoir être soumis aux conseils communaux.

Aménagement du territoire

Les tâches relatives à l'aménagement du territoire consistent notamment à l'analyse, à la mise à l'enquête publique, à la préparation et au suivi des séances de conciliation avec les opposants ainsi qu'à la rédaction des projets de préavis au Conseil Communal.

L'examen par la DGTL (aménagement communal) pour les projets en matière d'aménagement du territoire prend également du temps en raison notamment des nombreuses exigences cantonales, en matière de documents et études à fournir principalement, avant de pouvoir aboutir et permettre de légaliser de nouveaux plans, avec souvent des délais rallongés.

Les procédures des zones réservées communales se sont maintenant terminées par des décisions prises par les tribunaux (CDAP et TF), ce qui n'empêche pas le canton de lancer - sur la commune de Corsier-sur-Vevey uniquement - des procédures de zone réservée cantonale sur des parcelles libres de constructions.

Les révisions des plans d'affectation communaux (PACom) pour les quatre communes du cercle se poursuivent en collaboration avec le mandataire, le bureau d'architectes et d'urbanistes PLAREL SA, à Lausanne.

Les fiches éditées par le canton (DGTL) fixent les bases pour ces révisions, le traitement et l'intégration des données des dangers naturels se rajoutent aux couches à traiter.

Une démarche participative sera menée en 2022.

Travaux et assainissement

Pour le secteur des travaux, l'année 2021 a permis au responsable en place depuis octobre 2020, M. Schneider, d'aborder tous les sujets à traiter sur une année et d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les thèmes à gérer.

De nombreux points critiques sur les canalisations ont pu être corrigés par des actions ciblées à la suite des contrôles caméra annuels. Certains tronçons de routes défectueux ont pu être réfectionnés, la signalisation générale a été partiellement remise aux normes et beaucoup de temps a été consacré à régler les nombreuses demandes des citoyens.

Cependant, les tâches réalisées par M. Aeby ont été mises en suspens dès l'annonce de sa démission, afin de permettre au responsable de comprendre le fonctionnement interne de la gestion des tâches effectuées par le collaborateur des travaux.

Le but étant de perdre un minimum de connaissances et pouvoir, ensuite, retransmettre ces informations à son remplaçant qui commencera en février 2022.

Conclusions :

Pour terminer le bilan de l'année 2021, l'organisation du travail au BTI a continué à évoluer. La pandémie a permis d'accélérer le processus de digitalisation, notamment de transmettre des documents numérisés à la place du papier entre le BTI, les Municipalités et les citoyens, y compris les pièces liées aux enquêtes publiques.

Le changement de législature en été 2021 s'est fait en douceur pour le BTI. Les Municipaux membres du comité de direction ont été réélus et ont continué dans les mêmes dicastères. Pour la partie travaux, des changements de représentants sont intervenus dans certaines communes.

Malgré les aléas de la pandémie, les collaborateurs ont été souples, ils se sont adaptés aux mesures préconisées par le canton et par la confédération. Ils ont réalisé leurs tâches - au bureau et en télétravail - en fonction des exigences et recommandations de l'OFSP.

La sécurité au travail a été respectée de manière à pouvoir continuer à travailler et garantir un service pour les Municipalités et les citoyens en cas de collaborateur touché par le Covid-19.

Corseaux, le 2 mars 2022

Annexe : 1 dossier de statistiques

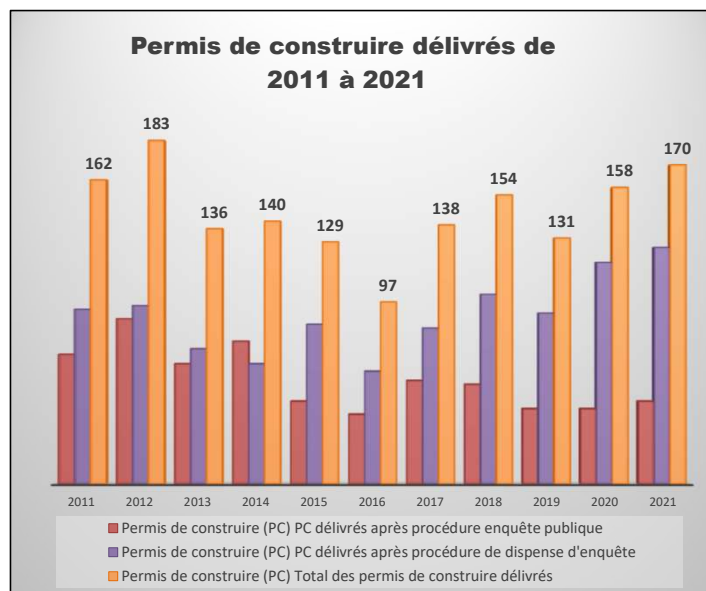


Autorisations de construire délivrées: Intercommunal

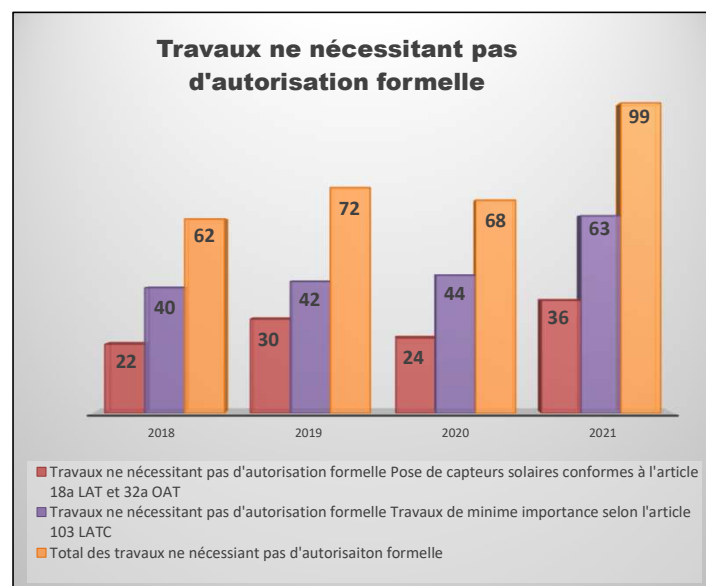
Nouvelles demandes	
2011	199
2012	224
2013	189
2014	152
2015	170
2016	173
2017	171
2018	263
2019	308
2020	331
2021	307
Total	2487



	Permis de construire (PC)		
	PC délivrés après procédure enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête	Total des permis de construire délivrés
2011	69	93	162
2012	88	95	183
2013	64	72	136
2014	76	64	140
2015	44	85	129
2016	37	60	97
2017	55	83	138
2018	53	101	154
2019	40	91	131
2020	40	118	158
2021	44	126	170
Total	610	988	1598



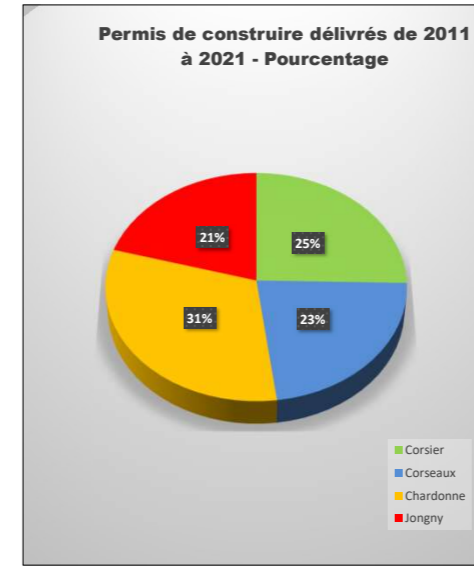
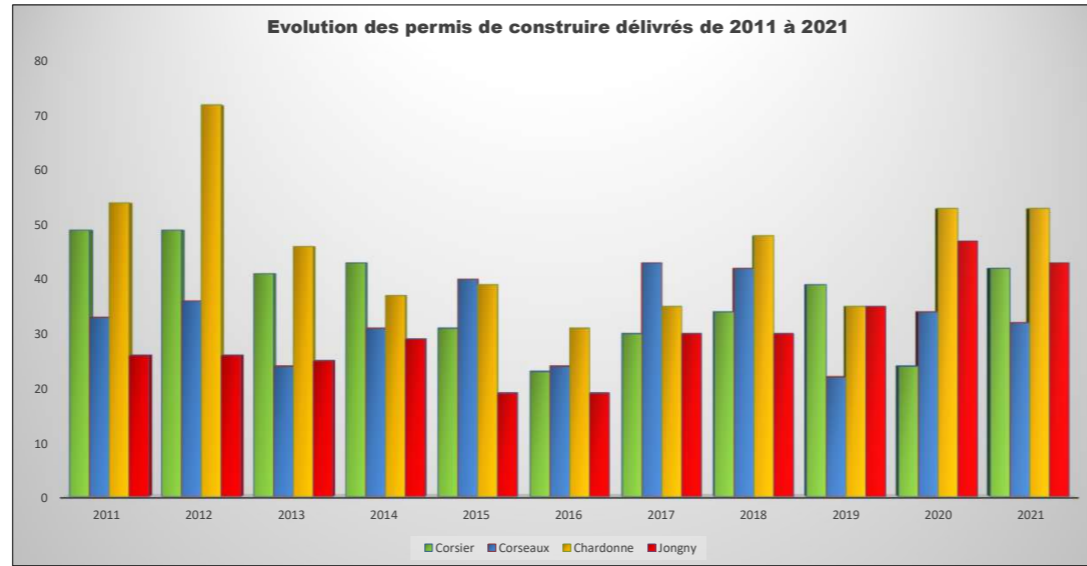
	Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle		
	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Travaux de minime importance selon l'article 103 LATC	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	21	1	22
2018	22	40	62
2019	30	42	72
2020	24	44	68
2021	36	63	99
Total	133	190	323





Evolution des permis de construire délivrés de 2011 et 2021 : comparatif intercommunal

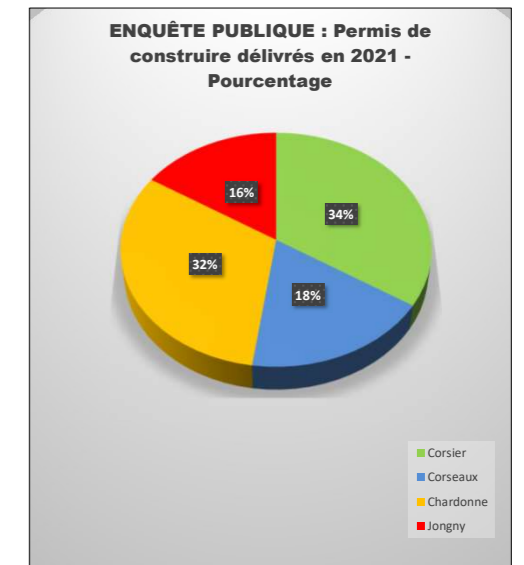
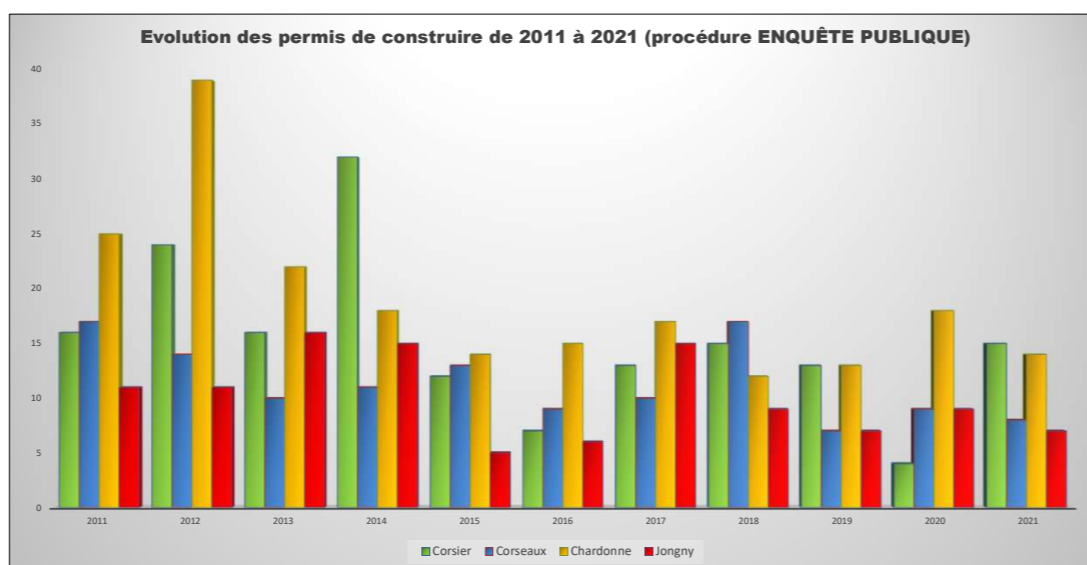
Permis de construire (PC) délivrés					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	49	33	54	26	162
2012	49	36	72	26	183
2013	41	24	46	25	136
2014	43	31	37	29	140
2015	31	40	39	19	129
2016	23	24	31	19	97
2017	30	43	35	30	138
2018	34	42	48	30	154
2019	39	22	35	35	131
2020	24	34	53	47	158
2021	42	32	53	43	170
	405	361	503	329	1598



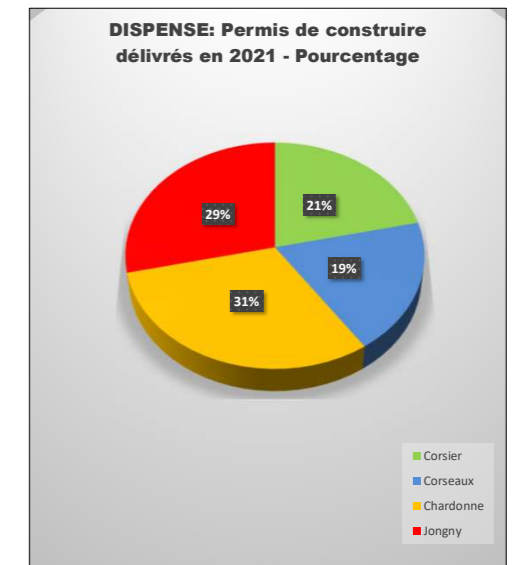
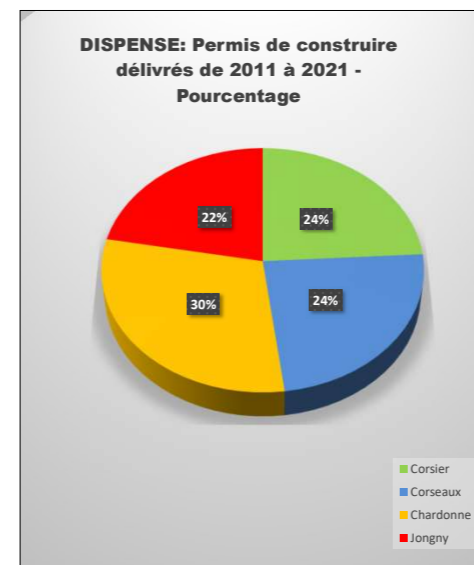
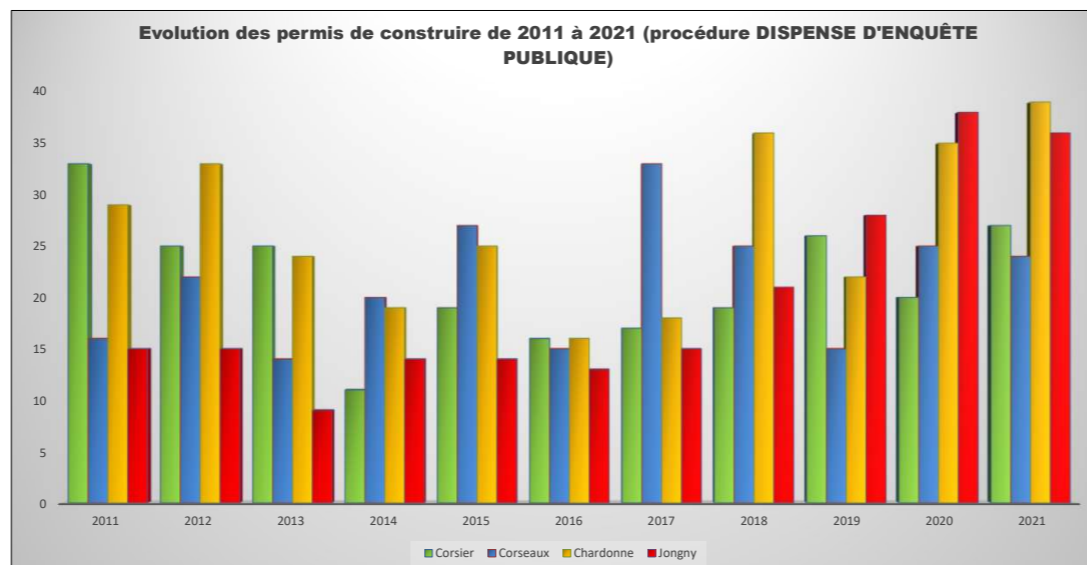
Permis de construire délivrés en 2021 : comparatif intercommunal



Permis de construire délivrés après procédure d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	16	17	25	11	69
2012	24	14	39	11	88
2013	16	10	22	16	64
2014	32	11	18	15	76
2015	12	13	14	5	44
2016	7	9	15	6	37
2017	13	10	17	15	55
2018	15	17	12	9	53
2019	13	7	13	7	40
2020	4	9	18	9	40
2021	15	8	14	7	44
	167	125	207	111	610



Permis de construire délivrés après procédure de dispense d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	33	16	29	15	93
2012	25	22	33	15	95
2013	25	14	24	9	72
2014	11	20	19	14	64
2015	19	27	25	14	85
2016	16	15	16	13	60
2017	17	33	18	15	83
2018	19	25	36	21	101
2019	26	15	22	28	91
2020	20	25	35	38	118
2021	27	24	39	36	126
	238	236	296	218	988





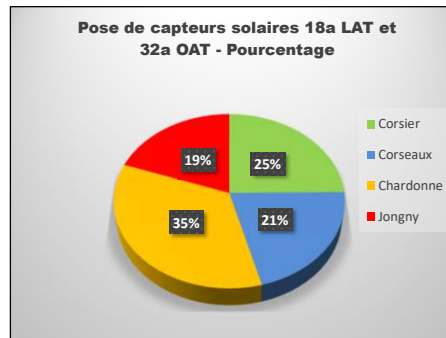
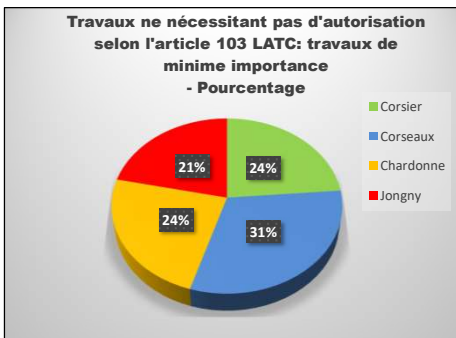
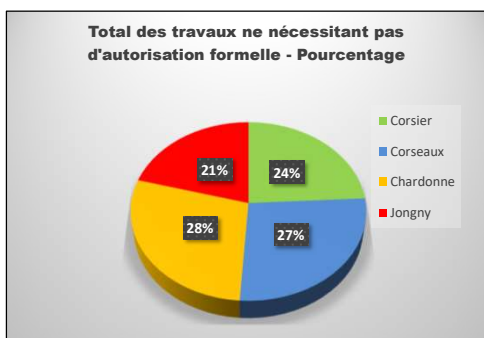
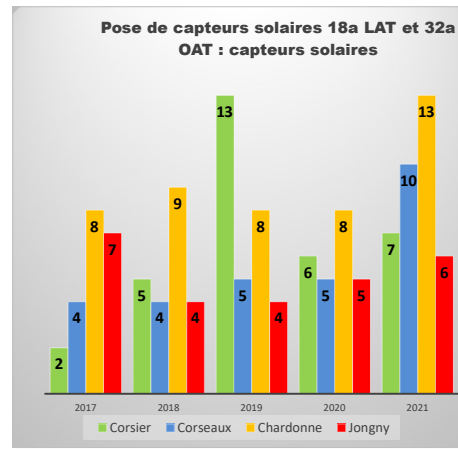
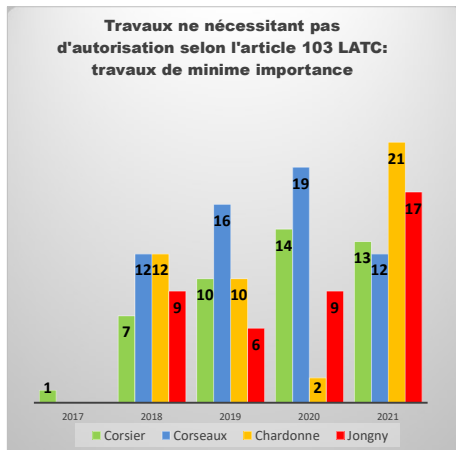
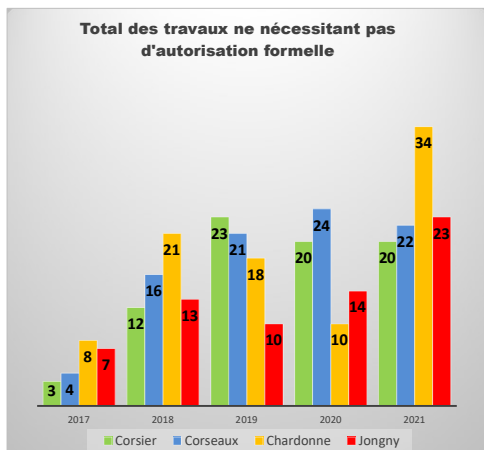
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle - comparatif intercommunal

Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	3	4	8	7	22
2018	12	16	21	13	62
2019	23	21	18	10	72
2020	20	24	10	14	68
2021	20	22	34	23	99
	78	87	91	67	323
					323

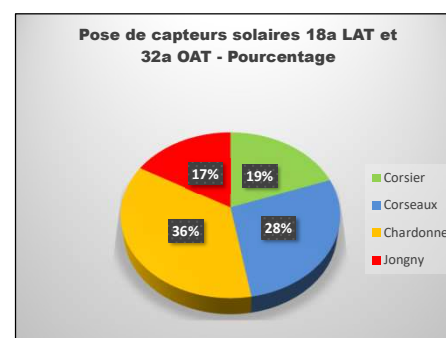
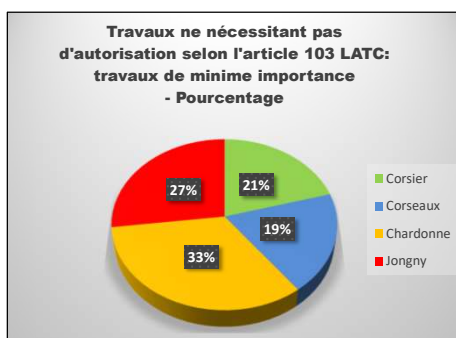
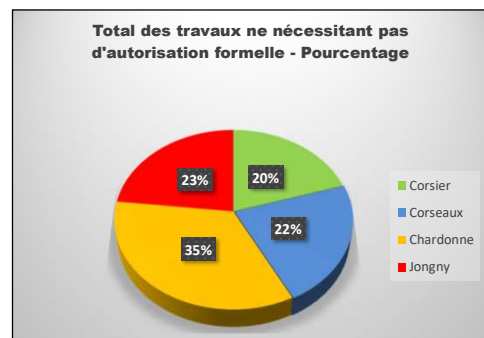
Travaux de minime importance selon article 103 LATC					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	1	0	0	0	1
2018	7	12	12	9	40
2019	10	16	10	6	42
2020	14	19	2	9	44
2021	13	12	21	17	63
	45	59	45	41	190
					190

Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	2	4	8	7	21
2018	5	4	9	4	22
2019	13	5	8	4	30
2020	6	5	8	5	24
2021	7	10	13	6	36
	33	28	46	26	133
					133

TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE DE 2017 A 2021



TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE EN 2021

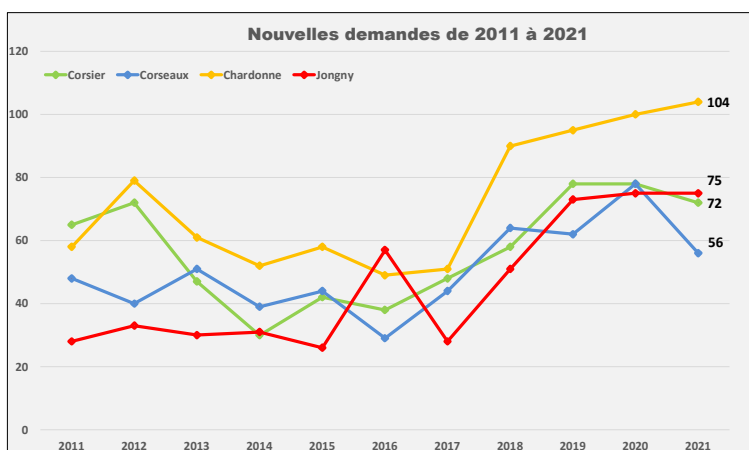




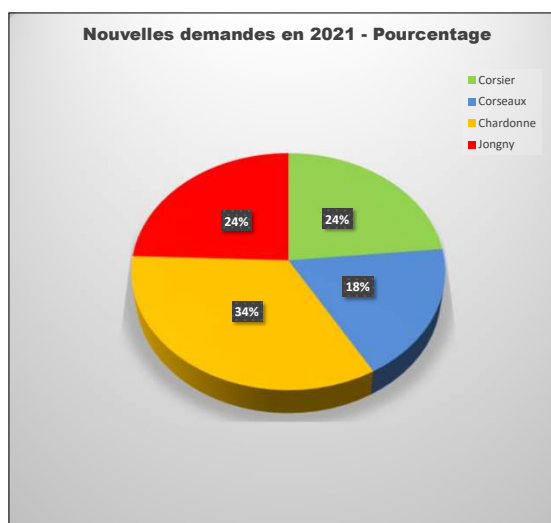
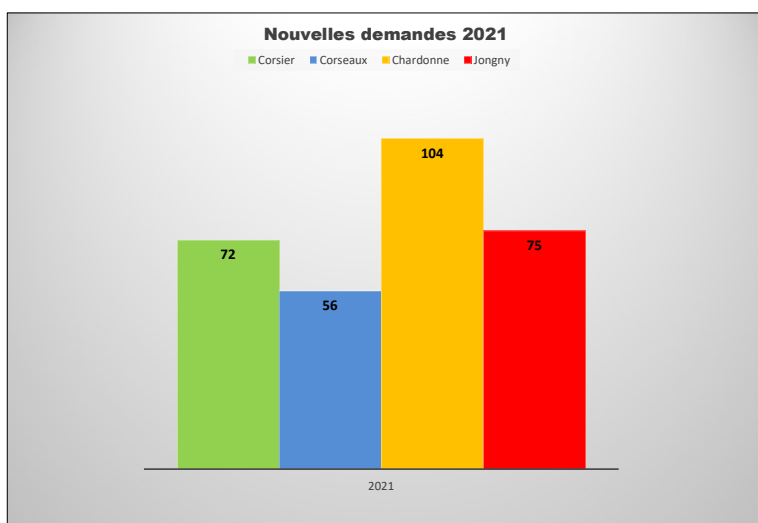
NOUVELLES DEMANDES ENREGISTREES PAR COMMUNE DE 2011 à 2021

	Nombre de dossiers ouverts				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	65	48	58	28	199
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	49	57	173
2017	48	44	51	28	171
2018	58	64	90	51	263
2019	78	62	95	73	308
2020	78	78	100	75	331
2021	72	56	104	75	307
	628	555	797	507	2487
	2487				

NOUVELLES DEMANDES DE 2011 A 2021



NOUVELLES DEMANDES EN 2021

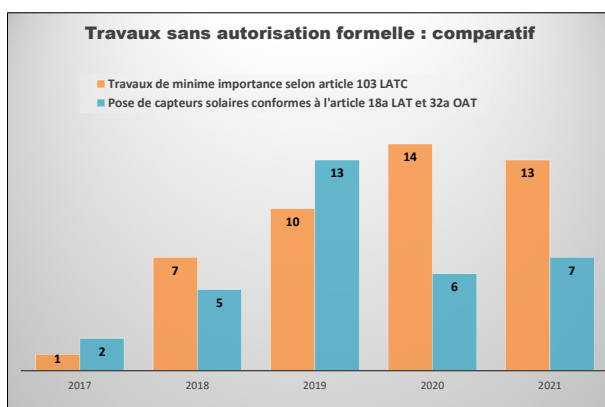
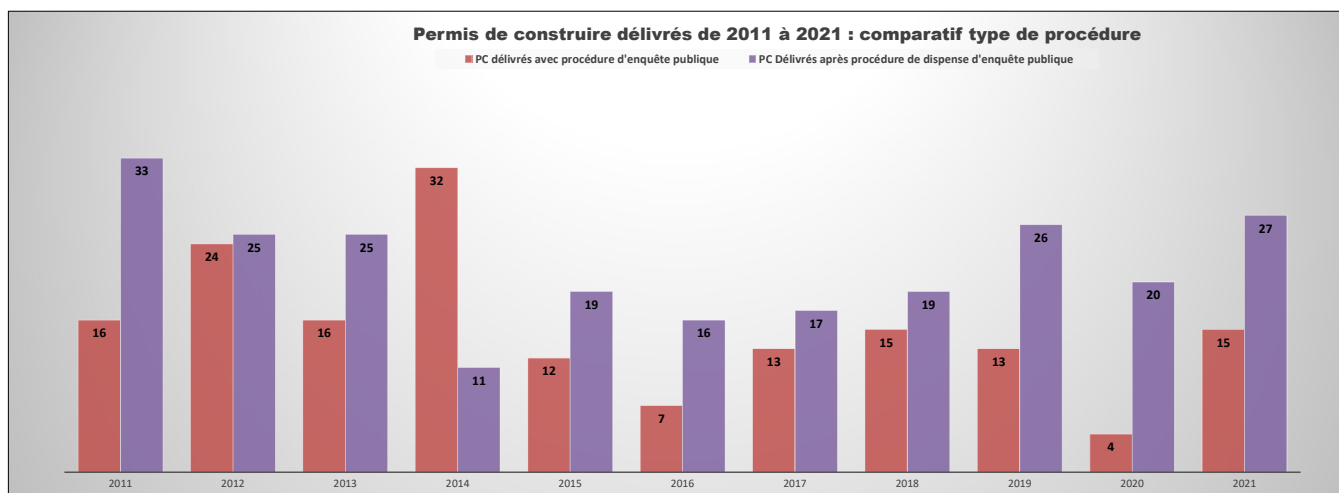
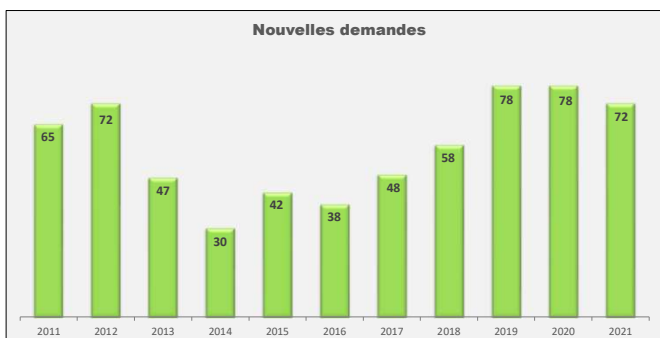


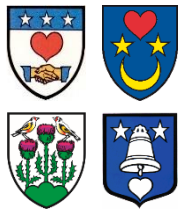


Nouvelles demandes	
2011	65
2012	72
2013	47
2014	30
2015	42
2016	38
2017	48
2018	58
2019	78
2020	78
2021	72
	628

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC Délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2011	49	16	33
2012	49	24	25
2013	41	16	25
2014	43	32	11
2015	31	12	19
2016	23	7	16
2017	30	13	17
2018	34	15	19
2019	39	13	26
2020	24	4	20
2021	42	15	27
	339	148	191

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	3	1	2
2018	12	7	5
2019	23	10	13
2020	20	14	6
2021	20	13	7
	35	17	20





Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASIC)

p.a. EPS Corsier-sur-Vevey et environs

Rue du Collège 7

Case postale 71

1804 Corsier-sur-Vevey

Rapport de gestion

du

Comité de Direction de l'ASIC

Exercice 2021

LE COMITÉ DE DIRECTION DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU CERCLE DE CORSIER

Au Conseil Intercommunal

Préavis n° 01/2022 relatif au rapport de gestion et aux comptes 2021 de l'Association (ASIC)

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions régissant les Associations de Communes

- de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC)
- de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes (RCC)
- du Règlement du Conseil Intercommunal de l'Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier du 26 septembre 2013 (art. 46)

Le Comité de Direction a l'honneur de soumettre, à votre approbation, le présent rapport de gestion relatif aux activités de l'Association Scolaire Intercommunale 2021 ainsi que les comptes de l'Association arrêtés au 31 décembre de la même année.

Le Conseil Intercommunal

Durant cette année, le Conseil Intercommunal a tenu quatre séances :

- Le 25 mars à Chardonne, séance durant laquelle le Conseil a :
 - ✓ accepté le préavis 01/2021 relatif au rapport de gestion et aux comptes 2019 de l'Association.
- Le 22 juin à Corsier-sur-Vevey, séance durant laquelle le Conseil a :
 - ✓ procédé aux assermentations des délégué.e.s par Madame le Préfet ;



- ✓ procédé à l'élection des membres du Bureau :

M. Roberto Trüb, *Président*
Mme Isabelle Mougneau, *Vice-présidente*
Mme Madeleine Skinner, *Scrutatrice 1*
Mme Lydia Dutoit, *Scrutatrice suppléante 1*
Mme Sandrine Félix, *Scrutatrice suppléante 2*
Mme Caroline Genovese, *Secrétaire*

- ✓ procédé à l'élection des membres de la Cogest :

Chardonne : Mme Carine Neyroud
Corseaux : Mme Emilie Michel et M. Alain Debétaz
Corsier-sur-Vevey : M. Tiago Ribeiro et M. Jérôme Cherix
Jongny : Mme Corinne Ansermoz et M. Philippe Dettwiler

- ✓ procédé à l'élection des membres du CoDir :

Mme Céline Murisier pour Jongny
M. Gilbert Cavin pour Chardonne
M. Laurent Paschoud pour Corseaux
M. Hervé Liniger pour Corsier-sur-Vevey

- ✓ procédé à l'élection de la Présidente du CoDir :

Mme Céline Murisier, Jongny

- Le 30 septembre à Jongny, séance durant laquelle le Conseil a :

- ✓ assermenté Monsieur Jean-Philippe Mouron (Chardonne) ;
- ✓ élu un membre pour la Cogest, Madame Mélanie Fort (Chardonne) ;
- ✓ accepté le préavis n°02/2021 présentant le budget de l'ASIC avec son amendement ;
- ✓ accepté la proposition relative à la rémunération des délégués pour la législature.

- Le 16 novembre à Corseaux, séance durant laquelle le Conseil a :

- ✓ Assermenté Madame Mireille Roth (Corsier-sur-Vevey) ;
- ✓ Elu un membre pour la Cogest, Madame Mireille Roth (Corsier-sur-Vevey) ;
- ✓ Accepté la proposition n°02/2021 relative à la rémunération des membres du Conseil d'Etablissement pour la législature ;
- ✓ Accepté le préavis n°03/2021 relatif au Statu du Personnel de l'ASIC tel qu'amendé.

De plus, une séance du bureau s'est tenue le 3 novembre à Corseaux durant laquelle, outre des problèmes organisationnels qui ont été réglés, il a également été question de remettre à jour le règlement du Conseil Intercommunal. Le règlement ne sera au final pas mis à jour tenant compte des diverses remarques du Canton relatives à des incompatibilités avec les Statuts de l'ASIC.

Le Comité de Direction

Composition du Comité de Direction au 31 décembre 2021

Mme Céline Murisier	<i>Présidente</i>
M. Gilbert Cavin	<i>Vice-président</i>
M. Hervé Liniger	<i>Membre</i>
M. Laurent Paschoud	<i>Membre</i>
Mme Valérie Boden	<i>Voix consultative</i>
Mme Sandre Costantini	<i>Voix consultative</i>
Mme Virginie Primmaz	<i>Secrétaire de l'Association</i>

Généralités

Le Comité de Direction s'est réuni à 15 reprises pour traiter de différents sujets qui concernent Ondïne, l'Etablissement scolaire et Egzeko, pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis. Deux séances extraordinaires se sont tenues les 24 mars et 18 octobre 2021.

Durant ces séances, le Comité a notamment :

- ✓ réglé les affaires courantes en collaboration avec la Direction de l'Etablissement scolaire et l'Animation jeunesse Egzeko ;
- ✓ approuvé les comptes 2021 et son rapport de gestion ;
- ✓ approuvé le budget 2022 ;
- ✓ préparé les préavis et le rapport de gestion à soumettre au Conseil Intercommunal ;
- ✓ traité les questions relatives aux transports scolaires ;
- ✓ assuré et appuyé le suivi du programme LIFT ;
- ✓ planifié, d'entente avec les Municipalités et en collaboration avec la Direction de l'établissement primaire et secondaire, la mise à disposition de salles de classes supplémentaires ;
- ✓ préparé la mise en œuvre de l'accueil du préscolaire suite à la dénonciation de la convention du réseau REVE par Vevey et conformément au mandat donné par les Communes du Cercle pour cette gestion. A cet effet, des séances hebdomadaires du Comité de Direction ont été fixées dès le mois de novembre 2021 ;
- ✓ rédigé, présenté et envoyé pour approbation au Canton le Statut du personnel.

Visite annuelle préfectorale

La traditionnelle visite annuelle préfectorale a eu lieu le 9 novembre 2021. Madame Florence Siegrist, Préfet du district Riviera-Pays-d'Enhaut, s'est entretenue avec le Comité de Direction et avec le Président du Conseil Intercommunal. Elle a de plus effectué plusieurs contrôles des registres, des procès-verbaux du Comité de Direction et du Conseil Intercommunal, des comptes tenus par la Bourse, ainsi que des diverses réglementations intercommunales. Elle a en outre pu relever l'excellent travail administratif.

Le Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement est la structure qui remplace les Commissions scolaires. Il sert d'interface pour l'insertion de l'école dans la vie locale. Il se veut un lieu d'échange d'informations et de propositions réunissant en quatre quarts égaux les autorités communales, les parents d'élèves, les



professionnel.le.s des établissements scolaires et les représentant.e.s des organisations ou milieux concernés par la vie de l'école.

Les membres du Comité de direction de l'ASIC sont membres également du Conseil d'Etablissement. Ils composent le Quart politique avec Madame Anna Tagliaferi (membre du Conseil Intercommunal), qui a occupé la fonction de présidente de ce Conseil jusqu'au 30 juin 2021.

Pour rappel, les trois autres quarts sont le Quart parents, le Quart professionnel et le Quart société civile. Le Conseil d'Etablissement se compose au total de 20 membres.

La séance du 20 avril 2021 n'a pas pu avoir lieu en présentiel en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie. Le PV de la séance du 4 février 2020 a donc été approuvé par voie de circulation.

La première rencontre du CE dans sa nouvelle composition pour la législature 2021-2026 s'est tenue le 2 novembre 2021 à Corsier. Lors de cette séance ont eu lieu les élections de la Présidente, Madame Madeleine Skinner et de la Secrétaire, Mme Christine Cuénod-Cochard. Afin d'en assurer la vice-présidence, un tournus entre les membres du Comité de direction de l'ASIC a été validé.

La constitution détaillée des membres du CE est disponible sur le lien du site scolaire www.epscorsier.ch, sous l'onglet « Autorités ».

L'Etablissement scolaire

L'année sous revue, équivalente à l'année civile, ne coïncide pas avec l'année scolaire.

Pour le rapport de l'école, le Comité de Direction vous invite à vous référer au rapport annuel de l'Etablissement scolaire portant sur l'année scolaire 2020-2021, que vous pourrez consulter sur le site internet suivant :

<https://www.epscorsier.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/rapports-annuels/>



EGZEKO – Service Animation jeunesse

Rapport rédigé par M. Thierry Chevalley, responsable Egzeko



Organisation

Créé en 2008, le service d'animation jeunesse est rattaché à l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC). Un comité de direction, composé de délégués municipaux des quatre communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées afin que le programme des activités corresponde aux besoins et attentes de la population des 8-18 ans et de leur famille.

Locaux

Un bureau de fonctionnement est établi au sein de l'administration communale de Corsier. Le chalet EGZEKO (jusqu'à l'été 2021), puis l'Atelier 10 et EGZEKCOOL (dès octobre 2021) à Corsier, permettent d'organiser des rencontres et réunions avec les jeunes dans des lieux adaptés. D'autres locaux sont encore mis à disposition par les quatre communes au besoin (grandes salles, salles de gym, etc...).

Personnel

1 animateur à 70%

1 animatrice à 40%

1 animatrice midi à 20% pour l'accueil des élèves de 9-11S sur le temps de midi

2 monitrices auxiliaires annuelles (prestations selon projets)

Collaborations entre les animations jeunesse du district : les professionnels des secteurs jeunesse et les travailleurs sociaux du cercle de Corsier, de Vevey, de La Tour-de-Peilz, de Montreux et de Villeneuve se rencontrent et collaborent en fonction des projets mis en place.

Conseil - Accueil - Information

L'animation jeunesse du Cercle de Corsier a été sollicitée pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers par des jeunes et des partenaires (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes, avec des comités de sociétés locales, avec des parents, avec l'APÉ du cercle de Corsier.

Membre :

- du groupe de prévention du Groupement romand d'études sur les addictions ;
- de la plateforme de travail social Relier ;
- du groupe Intercentre de l'animation socio-culturelle
- du groupe ressource des Villages Solidaires de Corseaux et de Jongny
- du groupe TS-RIVIERA

Collaborations :

L'animation jeunesse du cercle de Corsier collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du cercle (direction, enseignants, médiateurs, infirmière, conseil des élèves);
- social (Ginkgo, AACTS, service culturel Vevey, service jeunesse Vevey, sport & jeunesse La Tour-de-Peilz et animation jeunesse Montreux, SEMO, etc.);
- culturel (sociétés de développement des communes du cercle, sociétés locales du cercle, association *Impro Riviera Events*, *Atelier FunnyArt*, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, PROFA Vevey, etc.)
- sportif (*Ride4Style* – cours de skate et contest Jongny)

Participation aux groupes de travail

Association intercommunale scolaire du Cercle de Corsier

Comité culturel COCU – Vevey

Comité Corsier en fête

Comité Marché des Vins - Chardonne

Conseil d'établissement des communes du Cercle de Corsier

DAC - Corsier

Festival Animai – Vevey

Fête de la Danse – Vevey

Projet PrévRives

Forum Jeunesse Riviera

Groupe Santé scolaire – Cercle de Corsier

PICSAJ - Lausanne

Projet LIFT – accueil de jeunes



Projet prévention Stop suicide – Association Stop Suicide/Genève
Rencontres « jeunesse++ » - Police Riviera
Village solidaire Pro Senectute – Corseaux
Village solidaire Pro Senectute - Jongny

Travail avec des jeunes et/ou leur famille

- Plusieurs demandes de suivis de situation personnelle ou familiale. Selon les besoins, un accompagnement vers les ressources du réseau a été mis en place.
- Plusieurs situations concernant des jeunes pour des problématiques mélangeant domaine scolaire et domaine publique ont amené à des entretiens, des rencontres et des propositions de collaborations entre les différents acteurs scolaires, jeunesse et familiaux.
- Implication du service dans le PAVE, système de relais entre l'école et les partenaires communaux ou villageois pour la gestion d'heures de retenues d'élèves dans l'optique de travaux d'intérêt public : 10 prises en charge spécifiques ont été organisées au printemps 2021.
- Accompagnement spécifique des jeunes et/ou avec leur/s parent/s.
- Gestion et organisation de 3 séances de conciliation autour d'une situation concernant un groupe de jeunes et les employé.e.s de l'intendance des bâtiments scolaires.
- Accueil de jeunes en stage (de 1 à 3 jours) dans le cadre de leur cursus scolaire.

Projet LIFT – place de travail hebdomadaire

Depuis février 2018, une PTH est proposée par EGZEKO pour accueillir un.e jeune le mercredi après-midi dans le but de faire découvrir la profession et les activités dans le domaine de l'animation socio-culturelle. D'une durée de trois mois environ, une expérience de stage a permis à une jeune adolescente d'accompagner l'équipe autant dans la préparation que la mise en place sur le terrain des animations et activités proposées.

La KAF – réfectoire scolaire avec encadrement

La KAF est le nom choisi par les jeunes pour nommer le nouvel espace d'accueil de la pause de midi du secondaire 9-11 S au sein du collège de Corsier, créé à la rentrée d'août 2020. Il est ouvert tous les jours de 12h à 14h, sauf le mercredi. Ce lieu est aménagé en deux espaces distincts :

- la salle du réfectoire (salle C2) qui accueille les jeunes inscrits à Ondine pour manger un repas chaud, ainsi que celles et ceux qui amènent leur propre repas. Un micro-ondes est utilisable sur place. Après le repas, les jeunes qui le souhaitent ont à leur disposition un baby-foot, des jeux de sociétés et des bandes dessinées ;

- la « zone zen », aménagée dans le hall du Collège pour accueillir les jeunes avec leur propre repas, ainsi que celles et ceux qui désirent réviser ou simplement se détendre durant leur pause. Deux fours micro-onde ainsi qu'une bouilloire sont à disposition sur place.

- création d'un lieu en terrasse, situé au-dessus de la salle C2, pour pouvoir proposer un espace en plein air aménagé. La mise aux normes de la barrière nécessitant des travaux et les discussions quant aux modalités d'utilisation du lieu entre les jeunes et les enseignants, ainsi que la recherche et l'achat du matériel adéquat ont demandé plusieurs mois. L'ouverture de ce lieu supplémentaire sera effective au printemps 2022.

Les repas commandés sont servis entre 12h et 12h45 dans la salle C2 selon la liste des inscriptions. La gestion complète des repas servis est assurée par le service Ondine.

En plus de l'animatrice MIDI, une monitrice MIDI a été engagée, au vu du nombre croissant d'élèves présent.e.s en début de semaine (lundis et mardis). Elles encouragent chacun.e à prendre suffisamment de temps pour manger, afin de vivre ce moment de manière détendue en privilégiant les contacts humains. Ce temps de midi doit permettre à chacun.e de se restaurer dans un climat serein et agréable. Tout en se consacrant, si envie ou besoin, à réviser, discuter, se reposer ou s'amuser.



Les jeunes respectent les lieux en nettoyant leur place après leur passage. Ils se responsabilisent par rapport à leur attitude, aux écrans et ils décident comment ils souhaitent occuper leur pause de midi. Ils ne sont pas contraints de rester à la KAF et ils sont sous la responsabilité de leurs parents durant la pause de midi.

Jusqu'à 30 repas servis par jour et 70 jeunes accueilli.e.s dans la zone zen avec leur propre repas.

Activités organisées tout au long de l'année

Y'aura du sport / Jongny : la salle de gym est investie par l'équipe d'Egzeko tous les mercredis de 14h00 à 15h30, hors des vacances scolaires. Les enfants des « hauts » prennent part aux activités ludiques et sportives, proposées dans un cadre agréable et sous forme de défoulement positif. Une adaptation constante aux règles sanitaires : voici le fil rouge de l'année, tout comme la liste de traçage des présences ! Privilégiée dès que possible, l'utilisation des espaces extérieurs a permis de proposer des jeux « non-masqués ». Une légère diminution des présences s'est ressentie, spécialement chez les plus de 12 ans (masque obligatoire sur une grande partie de l'année). Entre 12 et 30 participant.e.s

Y'aura du sport / Corseaux : les mercredis de 16h à 17h30. Idem que ci-dessus. Entre 8 et 18 participant.e.s

Les mercredis c'est permis / samedi, c'est permis ! : changement de projet au cours de l'année, afin de ne pas créer de collision entre les activités sportives du mercredi, le projet cible dès février les samedis. Sortie à la patinoire de Vevey, rando-glisser sur les pentes des Pléiades, balade dans les vignes, visite de la ferme des Maïkoff, rallye dans les ruelles de Chardonne, à la recherche de Tarzan en forêt, les bricolages gourmands de décembre... Beaucoup de succès pour des animations ouvertes aux 8 ans et +, entre 10 et 25 participant.e.s

Cours d'improvisation théâtrale EGZEKO

EGZEKO propose un cours d'improvisation intercommunal, afin de permettre aux jeunes âgés de 12 à 15 ans (9 à 11ème), de découvrir cette activité artistique. Participation financière de CHF 50.- demandée aux parents pour l'année. Engagement d'une/un coach d'improvisation théâtrale. Entraînements les mercredis de 12h15 à 13h45 dans la salle du Conseil à Corsier. Inscription au Championnat Vaudois LIEV (Ligue d'Improvisation Écolière Vaudoise). Participation à des activités liées à l'improvisation théâtrale selon projets locaux ou régionaux. 10 participant.e.s au 1^{er} semestre, puis 13 au 2^{ème} semestre : la situation COVID continue d'influencer par le bas la participation. Les cours ont subi les adaptations demandées par les mesures cantonales et la saison de match n'a pas pu avoir lieu.

Ateliers découvertes

- Chorégraphiquement vôtre : création d'une chorégraphie pour prestation en live sur la scène de la Scène Ouvert, organisée dans le cadre de la Fête de la Danse. Emmenées par une prof de danse, 4 jeunes se sont retrouvées dans le rôle de chorégraphe et danseuse le temps de 5 cours.
- 12 cours de skate et trottinette organisés en collaboration avec Ride4style/Montreux au skatepark de Jongny, réunissant entre 4 et 10 jeunes, entre trix et préparation à un contest.
- 2 séances de jardinage actif, en collaboration avec le DàC dans le jardin du chalet Egzeko, autour de la pousse de semis et la mise en terre de patates, récoltées quelques mois après, dans une grande fête de la frite et de sauces maison. 10 enfants s'en lèchent encore les babines...
- Planète Bouffe – fresque géante dans les locaux de la KAF : pendant 4 mois, les vendredis entre 16h et 18h, trois jeunes, accompagnées d'une artiste professionnelle, ont pensé, contouré, dessiné puis colorié une création originale représentant le monde de la « bouffe ». Le résultat : une fresque de 2,5x4 mètres ! À voir absolument...



Moins de blèmes en 8ème – prévention en milieu scolaire

Né de l'observation de différentes problématiques liées au comportement des élèves de 8^{ème} année entre elles.eux, ce projet d'intervention a été créé par les animateurs jeunesse, afin de leur amener des outils sur le thème du comportement de chacun au sein d'un groupe. L'unité PSPS de la DGEO a décidé que la valeur de cette intervention était bénéfique pour l'établissement et s'est prononcée pour la prise en charge financière de cette mesure dès cette année. Mais comme le choix de la Direction s'est porté sur une autre approche de programme de prévention (AACTS, VEVEY), ce projet sera reporté pour l'année scolaire 2022-2023.

Projets divers

Projet Reller – Mt-Pèlerin

Déjà reporté en 2020, Voisinages 2021, journée réunissant ateliers de rencontre et d'échange ainsi que jeux et découvertes locales, en collaboration avec différents partenaires régionaux, n'a pas pu être organisé. Nous mettrons tout en œuvre pour ne pas devoir la repousser une fois encore...

L'Octopanda – journal des jeunes

Création d'un comité de Rédaction suite à plusieurs demandes de jeunes quant à leur envie de partager par écrit leurs passions, leurs envies et les sujets qui demandent à être abordés. Suite à un sondage dans toutes les classes de 9S à 11S, 5 jeunes se sont investis dans la création du premier numéro, sorti le 8 octobre, après plus de 5 mois de rencontres, d'une répartition des thématiques, de la rédaction des articles et de leur mise en page. Distribué dans toutes les classes depuis la 7S, ainsi qu'aux enseignants, mis à disposition dans les administrations communales et dans les petits commerces des communes du Cercle, ce premier numéro a reçu un très bon accueil de son public. Le comité de Rédaction souhaite pouvoir éditer 3 numéros par année.

Local EGZEKCOOL

Dans le cadre de l'appel à projets de la Direction Générale de l'enfance et la jeunesse pour soutenir les jeunes en période de restrictions sanitaires, le service jeunesse a reçu un soutien financier afin de réaliser suite à l'envoi de son dossier quant à la création d'un local destiné aux jeunes. Mis à disposition par la commune de Corsier et situé au sous-sol du bâtiment scolaire des Pléiades, ce local a nécessité plus de 250 heures de travaux, effectués par et avec une quinzaine de jeunes, ainsi que par 2 entreprises professionnelles. Une première soirée s'y est organisée le 2 octobre, puis jusqu'aux vacances de Noël. Quelques aménagements doivent encore y être entrepris, pour l'isolation phonique notamment, ainsi que pour la décoration. Ce nouvel outil sera spécialement utilisé dans l'optique de proposer de créer des liens avec les plus grands (14 ans et +).

Activités organisées

Toutes les activités annuelles se sont adaptées aux décisions sanitaires, tout au long de l'année.

Soirée Cinéma 9S-11S

Projet hivernal de circonstance, 4 projections ont été organisée, dans la grande salle de Corsier puis dans le nouveau local Egzekcool : Indiana Jones, Big Fish, Avatar et Les animaux fantastiques. Entre 15 et 30 jeunes s'y sont plongés, alors que même les cinémas étaient fermés ! Ces soirées ont permis aux jeunes de s'évader quelques instants hors d'un quotidien plus restreint en termes de loisirs.

Soirées sportives

Un vendredi soir par mois à Corsier, en salle puis en plein air à la belle saison, les activités sportives réunissent des jeunes de 9S à 11S, de 20h à 22h. Nous avons remarqué que plus de filles profitaient de ces soirées que les années précédentes, d'habitude presque exclusivement masculines. Entre 15 et 30 jeunes présents par soirée.



Fête de la danse – 05.21

Comme depuis de nombreuses années, Egzeko collabore avec l'édition veveysanne dans l'organisation d'atelier ou d'événement pendant le week-end de mai. Pour cette 15^{ème} édition, Egzeko a proposé d'animer une Scène Ouverte, accueillant toutes et tous pour présenter leur chorégraphie, dans des conditions artistiques de qualité, sur la scène du théâtre en plein air des jardins du Rivage à Vevey. Annulée fin mai, la fête ne sera que plus belle et la scène plus animée que l'année prochaine...

Longboard Girls Initiation – Corseaux 13.06.21

En collaboration avec l'association LGC de Lausanne et l'artiste de la Riviera La Renarde, création d'une après-midi artistico-sportive pour les filles et les femmes, autour de la pratique du longboard et de pimpage de board et de meubles. 16 participantes sous une chaleur de plomb, mais dans une ambiance de plumes !

Attitude Zen - une respiration pour les examens oraux – Corsier 14-18.06.2021

12^{ème} édition aux abords de la cour d'école du collège. Un espace réservé pour les élèves en examens, carré de verdure sous un gazebo, ouvert de 7h30 à 12h30. Croissants pour les premiers arrivés, une boisson, un soutien, une parole positive avant la montée en classe et le résumé de onze années scolaires en quelques minutes et quelques questions. Après une année sans examens..., ce projet réuni toutes les histoires scolaires, de vie mais aussi les angoisses et les réjouissances qui naissent quant à leur avenir. Seul, mais ensemble !!

Projet 7été 2021

Créé en urgence en 2020 pour faire face à la situation compliquée des vacances d'été pour les familles, le projet « 7été2021 » a pour objectif de proposer 2+1 semaines d'activités pour les enfants du Cercle de Corsier et environs. Ces activités orientées sur le sport, la nature et la créativité ont pour ambition d'améliorer le bien-être physique et psychique des enfants, ainsi que la rencontre entre enfants d'horizons différents. Au-delà de cet objectif de base, ce projet se veut solidaire pour toutes et tous de par sa gratuité.

L'équipe d'animation et le staff de monitrices, moniteurs et de partenaires extérieurs ont accueilli 68 enfants sur l'ensemble des activités (112 inscriptions et une activité libre). Deux projets n'ont pas eu lieu, pour des raisons du faible nombre d'inscriptions : la 2^{ème} semaine proposée en juillet a été marquée par un nombre bien inférieur d'inscription, une majorité de famille partant en vacances.

Les journées Sports-piscine et découvertes en nature ont rencontré un grand succès, tout comme les ateliers créatifs au Parc Chaplin. Les enfants ont aussi pu découvrir le travail de mise en scène, accompagnés par deux comédiens de la compagnie Dopamine avant leur spectacle et décorer leur future cour d'école quelques jours avant la rentrée scolaire.

Stop suicide

Campagne d'affichage dans les quatre communes du Cercle. La pièce de théâtre créé en 2020 n'a malheureusement pas pu partir en tournée.

Corsier re-sort – 27+28.08.21

Édition spéciale villageoise pour cette traditionnelle fête du premier week-end après la rentrée scolaire. Création du projet BRUT ! avec 12 jeunes dans un local mis à disposition par la commune : nettoyage, réaménagement et sécurisation des lieux, décoration et peinture... Et hop, nous voici dans un lieu branché, accueillant deux soirées DJ's, formé.e.s par le service jeunesse.

Plus de 100 enfants et jeunes sont venus danser, jouer au baby-foot tout en sirotant un cocktail BRUT ! Organisation du Rallye d'été le samedi après-midi dans le Parc Chaplin, en collaboration avec la Société de développement et le comité de la Course Chaplin : 48 enfants, 5 postes, du soleil et un goûter festif.

Tournoi de foot - Chardonne 24.09.2021

LE rendez-vous, cette année au soleil, qui réunit plus de 70 enfants et jeunes autour d'un ballon rond ! Magnifique édition, suivie par de nombreux parents et fans, toutes et tous ravis par la joie de



partager un loisir en plein air. L'équipe gagnante s'est vue l'honneur de terminer son tournoi en affrontant une équipe de parents... et de gagner !

9^{ème} Jongny Contest – 02.10.2021

En collaboration avec JF skateboard et Ride4Style, la grande réunion des spécialistes des sports à roulettes. 2 catégories dans 2 disciplines, 60 secondes de run et 1 best trixx ! Si pour une dizaine de participant.e.s, ce concours était leur premier, nous avons eu la chance d'assister à une bataille des titans, entre 4 « pros » de la Riviera, dont notre poulain Louis, sponsorisé par EGZEKO. La demi rampe a tremblé, les photos ont flashé, les cœurs se sont presque arrêtés... Le spectacle fut à la hauteur du plaisir partagé, et de l'extraordinaire ambiance positive dégagée par l'entier des personnes présentes. Respect et bravo !

L'automne s'amuse – Cercle de Corsier et environs – 18 au 22.10.21

5^{ème} édition d'une formule à succès : 4 journées d'activités de loisirs en plein air, 64 inscriptions (34 enfants différents), une cueillette de raisins bio, préparation de sirop aux herbes aromatiques, visite d'un rucher au Mt-Pèlerin, caresser des ânes, déguster du lait et de légumes locaux, et quantités de jeux et de balades avec vue imprenable sur notre beau Léman.

Inauguration Place des Jordils – Corseaux – 20.11.21

Une petite fête qui remplace la grande... quel plaisir de retrouver les familles et les habitant.e.s lors de cette petite cérémonie villageoise, vécue et animée comme un beau jour d'été. Création d'un atelier de création de fanions pour une banderole géante et de fruits d'hiver à suspendre, ainsi que d'un parcours ludico-herbeux sur la rue Félix-cornu, libre de toute circulation ce jour-là.

Bal de Noël – 18.12.21

Quelle tristesse d'annoncer, à peine deux semaines avant la date tant attendue, que les autorités cantonales ne nous autorisaient pas à l'organiser, la situation épidémiologique étant préoccupante... Quelques larmes ont coulé, quelques plans se sont envolés, quelques idées ont bien été exprimées mais...

Le comité d'organisation a décidé de réserver la date du 25 juin 2022, pour la version caliente du Bal de Noël !

Communication

Site internet

Depuis 2019, le site www.egzeko.ch répertorie les différents événements de l'année, les rendez-vous hebdomadaires, ainsi que les inscriptions en ligne.

Newsletter

En 2020 est née la Newsletter Egzeko. Un événement à promouvoir, un défi lancé aux familles, un retour d'activité en image... Environ 4 fois par année la Newsletter est envoyée à près de 240 contacts (familles du Cercle, réseau, communes, etc.).

Réseaux sociaux

Facebook : environ une publication par semaine pour le public connecté à Facebook. Il s'agit surtout de parents et d'autres acteurs du réseau jeunesse Riviera.

Instagram : pour être en lien avec le public adolescent. Les publications Instagram Egzeko visent les 14 ans et plus et concernent les événements qui leur sont destinés.

Divers

Subventions à des projets de jeunes

Soutiens logistiques à différents petits projets limités dans le temps (prêt de locaux, mise à disposition de matériel d'animation, rencontres et conseils).



Soutien à plusieurs étudiants ou apprentis dans leurs recherches de stages, de formation et accompagnement sur des lieux de stages.

Projet OBJECTIF2028 – un jeune triathlète, Gaël Kocher, souhaite déployer ses ailes pour réaliser son rêve : participer aux Jeux Olympiques de 2028. Suite du partenariat, soutien dans la création d'une vidéo promotionnelle.

Louis Zanoli, spécialiste de trottinette – jeune sportif talentueux, présent dans quelques contest régionaux, qui souhaite gérer au mieux ses entraînements et ses études. Accompagnement dans la recherche de solution d'entraînement en salle et promotion de ses compétences envers les partenaires régionaux. Il a été aussi engagé par EGZEKO pour partager sa passion lors des cours au skatepark de Jongny.

ImproBox 2021 – week-end de formation à l'attention des équipes écolières d'improvisation théâtrale de la région. 21 jeunes (dont 5 de l'équipe EGZEKO) ont participé à 3 stages préparés par des comédien.ne.s de la région, issu.e.s du collectif Impro Riviera Events. Mise à disposition de locaux et de matériel technique.

Aventures en 29er – deux jeunes navigateurs, Casper et Micha, rêvent de compétition – rencontre et accompagnement dans la recherche de solution pour faire connaître leur projet et trouver des sponsors.

Espace Egzeko

Organisations de rencontres avec les différents comités d'organisation tout au long de l'année.

Mise à disposition de l'Espace Egzeko à différents partenaires ou groupes locaux pour repas, séances de travail ou rencontres.

Projet Jardins du DAC.

Gestion du stock de matériel d'animation.

Déménagement du chalet EGZEKO, qui malheureusement devient trop vétuste pour y organiser des activités. Emménagement dans les anciens locaux de la garderie de la Souris Verte à Corsier, et, pour dépôt de matériel, dans le garage communal de Château 3 et dans le local annexe d'EGZEKCOOL au collège de Corsier. La répartition du matériel sur 3 sites différents représente une nouvelle organisation, mais permet une meilleure gestion par thématique d'activité.

Bilan général

Respire sous ton masque...

On prend les mêmes (consignes) et on recommence (à respecter les mesures sanitaires évolutives).

Mais avec un petit peu plus de recul, d'expérience et de tranquillité. Reste que nombreux sont les jeunes et les moins jeunes à souffrir plus qu'il ne semble paraître : le masque ne protège pas seulement du virus, il devient aussi une petite prison sous laquelle dissimuler son état est aisé.

Afin de permettre un vivre ensemble joyeux et ludique, de nombreuses pistes quant à des activités en extérieur ont été préférées, quitte à faire un peu moins mais dans de meilleures conditions humaines et d'apport en oxygène.

Si les plus jeunes ont dû apprendre le « faire moins », les adolescent.e.s et jeunes adultes ont vraiment été limité.e.s dans leurs activités habituelles, tout comme dans leur création de lien, vécues normalement autant dans des lieux publics (fermés) que dans des fêtes privées (très rares).

Le Service jeunesse a aussi changé un peu de couleurs : après 5 années de doux et joyeux services, Suzy Favre a décidé de poursuivre sa vie professionnelle à Aigle, dans un nouveau challenge régional.



Que de beaux moments partagés et de merveilleuses histoires à raconter au détour d'un chemin, d'une forêt ou d'une cabane d'alpage. Merci et merveilleuse suite.

Et bienvenue à Axelle Mueller, Corsaline de cœur et animatrice expérimentée, qui rejoint notre belle équipe !

ONDÎNE – Service d'accueil parascolaire



Rapport rédigé par Mme Céline Murisier, présidente du CoDir ASIC

1. Organisation

Suite à la modification des Statuts de l'ASIC validés par le Canton le 10 février 2021, ONDÎNE a intégré les buts de l'Association depuis cette même date. Dès lors, la convention signée par les quatre Communes du Cercle stipulant leur association pour organiser le service commun de l'accueil parascolaire est devenue caduque, ainsi, le rapport de gestion du Service d'ONDÎNE est intégré dans celui de l'ASIC. Une UAPE est située sur chaque Commune du Cercle, les 4 UAPEs réunies ainsi que le réfectoire scolaire, constituent le Service parascolaire d'ONDÎNE. L'administration d'ONDÎNE se trouve dans les locaux de la Commune de Jongny.

2. Alimentation

Depuis le mois de février 2015, c'est la société BG Gastronomie, active sur de nombreux autres sites parascolaires, qui assure la livraison des repas auprès des UAPEs d'ONDÎNE.

BG Gastronomie s'engage à offrir des prestations de qualité et collabore avec une diététicienne diplômée pour assurer des repas équilibrés. De plus, les menus hebdomadaires sont publiés à l'attention des parents sur le site d'ONDÎNE.

Des rendez-vous, des entretiens téléphoniques et des comptes-rendus écrits régulièrement assurent la bonne compréhension et communication entre ONDÎNE et ce partenaire.

3. Fréquentation des UAPEs et du réfectoire scolaire

Suite à la crise sanitaire survenue dès mars 2020, les fréquentations ont été sensiblement influencées notamment avec la directive de télétravail hautement conseillée puis obligatoire ce qui avait réduit considérablement la demande. En règle générale, en 2021 les fréquentations ont subi une tendance à la hausse en comparaison avec 2020.

Les tableaux ci-après illustrent les fluctuations de fréquentation au sein des différentes structures.

Données et Statistiques

(Situation au 31 décembre 2021 avec comparatif 2020)

Concernant l'accueil du matin, depuis la rentrée scolaire 2021-2022, les élèves de 2P qui n'ont pas l'école sont accueillis toute la matinée à l'UAPE de Corsier.



Accueil du matin

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Lundi	12	15	9	6	8	6	3	3
Mardi	16	21	9	8	7	6	5	4
Mercredi	2	2	3	4	4	14	2	2
Jeudi	17	17	9	9	7	5	3	3
Vendredi	14	17	2	7	7	6	4	1

Accueil de midi

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Lundi	60	63	61	60	80	67	34	17
Mardi	67	73	64	59	77	75	25	20
Mercredi	10	7	0	9	0	0	19	10
Jeudi	66	74	69	64	72	63	24	20
Vendredi	59	51	51	55	67	49	14	18

Concernant les mercredis, pour l'année scolaire 2021-2022, les enfants de la structure de Chardonne se rendent sur l'UAPE de Jongny dès midi, ceci en transport en bus scolaire et accompagné d'une éducatrice. L'UAPE de Corseaux continue à effectuer le rassemblement avec l'UAPE de Corsier comme les années précédentes.

Accueil de l'après-midi – période 1 (14h00 à 15h30)

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Lundi	11	9	7	7	5	5	6	3
Mardi	12	11	4	6	6	8	6	5
Mercredi	5	3	0	5	0	0	19	10
Jeudi	15	9	5	10	7	3	7	4
Vendredi	12	4	3	3	9	3	5	1

Accueil de l'après-midi – période 2 (15h30 – 17h00)

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Lundi	40	31	35	32	34	27	23	17
Mardi	42	43	35	42	36	28	25	15
Mercredi	5	3	0	5	0	0	19	10
Jeudi	36	33	36	35	36	15	24	16
Vendredi	35	34	13	22	13	18	14	13



Accueil de l'après-midi – période 3 (17h00 – 18h30)

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Lundi	28	25	20	18	21	12	13	11
Mardi	31	28	16	18	17	9	12	14
Mercredi	3	2	0	5	0	0	14	6
Jeudi	27	24	14	15	14	7	11	9
Vendredi	23	24	8	14	14	10	5	6

Après lecture de ces données, une hausse des fréquentations notamment pour la période de midi a été relevée. Concernant l'UAPE de Corsier, cette hausse sur la période s'explique par l'ouverture de deux nouvelles classes de 7P qui ne sont pas allées à Chardonne. Ces classes de 7P deviendront des classes de 8P pour la prochaine rentrée scolaire.

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, ONDÎNE a pu répondre à toutes les demandes des inscriptions et il n'y a pas d'enfant sur liste d'attente.

Réfectoire scolaire

Le réfectoire scolaire baptisé la KAF a vu le jour durant l'année scolaire 2020-2021 afin de proposer un repas chaud aux élèves du secondaire. Les prestations liées aux repas chauds sont gérées par ONDÎNE, y compris l'intendante qui est en charge de les servir.

La collaboration avec le service EGZEKO s'est renforcée et des animatrices ont été engagées sur le temps de midi pour superviser tous les élèves qui restent à l'école.

Toutefois, durant cette période, ces élèves restent sous la responsabilité de leurs parents.

	Réfectoire scolaire	
	2021	2020
Lundi	26	30
Mardi	30	27
Mercredi	0	0
Jeudi	26	29
Vendredi	19	18

Nombre d'heures travaillées (horaire de base)

	Semestre 1			Semestre 2		
	Matin	Midi	Après-midi	Matin	Midi	Après-midi
Jongny	323	1434.30	1125.45	190	1638.45	945.15
Chardonne	190	1387	945.15	247	1925.20	810.40
Corseaux	223.15	1429.45	722	190	1672	630.10
Corsier	190	836	593.45	251.45	1330	802.45



4. Personnel d'ONDÎNE

Le personnel engagé au 31 décembre 2021 se composait de :

- Mme Gaëlle Vernay, cheffe de la coordination (70%)
- Mme Katia Brandimarte, responsable administrative (100%)
- M. Daniel Tavares, collaborateur administratif (40%)
- M. Bijan Kaveh, boursier communal (10%)
- 4 responsables pédagogiques (3 responsables à 70% et 1 responsables à 80%)
- 30 éducatrices (y compris auxiliaires, secondaires, tertiaires et remplaçantes)

Le Service d'ONDÎNE a pu garantir l'ouverture de toutes les UAPes durant l'année 2021 et ce malgré les nombreuses absences du personnel lourdement impacté par la pandémie.

Les responsables pédagogiques ont su faire preuve d'excellentes capacités de réaction, d'adaptation et d'imagination pour maintenir un climat rassurant au sein des UAPes et de leurs équipes. Le Comité de Direction tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses collaborateurs qui œuvrent quotidiennement à la bonne marche du service malgré le contexte difficile.

LIFT



Rapport rédigé par Mme Madeleine Skinner, coordinatrice locale

2021 est la cinquième année d'existence du programme LIFT dans notre cercle scolaire.

Le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises cette année. Il est composé des mêmes membres avec la présence soit de la Présidente de l'ASIC, Mme Céline Murisier et/ou celle de M. Hervé Liniger.

La traditionnelle soirée de remise des diplômes LIFT pour la volée 2019/2021 a été annulée étant donnée la situation sanitaire en vigueur. Cinq élèves ont été diplômés et deux ont reçu une attestation (déménagement). Douze autres élèves constituent la volée 2020/22 en cours. Toutefois, deux élèves ont arrêté le programme pour des raisons de déménagement fin juin 2021.

Les quatre premiers mois de l'année se sont focalisés sur le suivi des jeunes dans les entreprises. Des visites surprises sur le terrain ont été faites ainsi que des entretiens liés à la restitution des bilans finaux d'évaluation des élèves. Des entretiens de présentation des jeunes dans les entreprises pour leur nouvelle place de travail hebdomadaire (PTH) ont également eu lieu.

Début mai, Mme Manuela Joliquin et M. Alexandre Höldrich (enseignants et animateurs des modules d'accompagnement) ont présenté le programme LIFT à tous les élèves de 9^{ème} année (VG et VP). Une soirée d'informations a pu se dérouler dans la grande salle de Corsier, le 20 mai. Une vingtaine d'élèves étaient présents.

Fin juin, seize jeunes se sont intéressés à suivre le programme. Etant donné que certaines entreprises ont suspendu leur collaboration et ce, en raison des incertitudes sanitaires, il n'a pas été possible à la coordinatrice locale de garantir seize places de travail en plus des dix des élèves de la volée en cours. Le comité a donc décidé d'attribuer les places aux jeunes orientés en section VG. Dix jeunes ont été retenus.

En septembre, les jeunes de la volée en cours ont pu débiter leur troisième stage en entreprise. La nouvelle volée s'est préparée pour une entrée sur le terrain pour début novembre. Deux élèves ont souhaité interrompre l'expérience, après avoir rédigé leur CV. Elles ne s'étaient pas rendues compte de l'engagement que cela représentait dans leur organisation. Il a été décidé de ne pas offrir ces deux places à d'autres potentiels intéressés des classes de VP.

L'outil informatique Liftool mis à disposition par le centre de compétences de Berne et que l'établissement scolaire doit utiliser a été actualisé et mis à jour par la coordinatrice locale.

La poursuite de recherches de nouvelles places de travail a permis de signer deux nouvelles conventions. L'une avec une entreprise de ferblanterie à Chailly et une deuxième avec un EMS au Mont-Pèlerin. La première se situant un peu plus loin, pour le moment, aucun jeune n'a pu en bénéficier (souci de transport). La coordinatrice locale a proposé que cette place soit également disponible pour le collège de Montreux, tout en gardant la priorité pour le placement des élèves de Corsier. Cette place s'est ouverte grâce à l'engagement d'un parent d'une élève de notre cercle qui a entendu parler du programme par l'enseignant de classe de sa fille.

Début novembre, une rencontre régionale réunissant les établissements scolaires de la Riviera et de l'Est vaudois a eu lieu à La Tour-de-Peilz. Mme Elodie Grognot-Alt, nouvelle facilitatrice Plus, a contacté Mme Skinner afin de proposer de débiter un partenariat avec l'EMS La Maison du Pèlerin. Une convention a été signée mi-décembre et un.e élève débiter dans cette nouvelle place début mars 2022.

Pour information concernant le budget 2021, la ligne des frais pour la soirée de remise de diplômes n'a pas été utilisée cette année étant donné l'annulation de celle-ci (CH 1'240.-). Le poste frais de bureautique et divers n'a pas été totalement utilisé cette année. Il en reste CH 686.65. La situation actuelle étant toujours difficilement prévisible. Toutefois, pour le budget 2022, une réflexion sera faite sur son adaptation. Il est à relever que le poste pour la recherche de places de travail et le suivi de Mme. Skinner, a été dépassé de sept heures cette année, étant donné le plus grand nombre d'élèves suivis et certaines situations demandant une attention particulière. La mise à jour de l'outil informatique a également pris un certain temps. Toutefois, il est à relever que cela ne touchera pas le budget car Mme Skinner offre ces heures au programme, 2021 étant encore une année particulière.

Comptes 2021

Le détail des comptes de l'exercice 2021 sont présentés dans le cahier annexé.

En résumé, les comptes 2021 de l'Association présentent :

un total de charges de	CHF 7'246'581.45
un total de revenus de	CHF 1'142'527.70
d'où un montant à charge des	
Communes du Cercle de Corsier	<u>CHF 6'104'054.00</u> (arrondi)

Commentaires

Pour les autres positions, le Comité de Direction n'a pas d'autre remarque à formuler en plus des commentaires figurant dans le cahier des comptes.



Conclusions

Au terme de ce rapport, le Comité de Direction se plaît à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil et le remercie de son appui et de sa confiance.

Ses remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires de l'Association, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées au service des quatre Communes du Cercle, ainsi qu'à tout le personnel qui œuvre quotidiennement dans les différents secteurs de l'Association.

En conclusion, Le Comité de Direction vous Propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU CERCLE DE CORSIER

- Vu le préavis du Comité de Direction n° 01/2022 relatif à la gestion et aux comptes de l'Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier pour l'année 2021,
- Vu le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet qui a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- 1 d'approuver le présent rapport de gestion 2021,
- 2 d'approuver les comptes de l'Association de l'exercice 2021 tels qu'ils sont présentés,
- 3 d'approuver la répartition des charges telles que proposées,
- 4 de donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année écoulée.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

La Présidente

La Secrétaire

Céline Murisier

Virginie Primmaz

Accepté par le Comité de direction dans sa séance du 8 février 2022



CORAT RIVIERA

COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Instituée en 1987 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problématiques d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la Riviera ou une partie de celle-ci. Il s'agit d'un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués et déléguées municipaux des dix communes de la Riviera, responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagné·e·s des chef·fe·s des services des trois villes. Depuis 2011, du fait de l'élaboration du projet d'agglomération transports et urbanisation (PA T/U) Rivelac, les responsables des bureaux techniques des communes de Blonay, du cercle de Corsier (BTI) et de St-Légier-La Chiésaz ont été intégrés à la CORAT. Le directeur de Promove est également invité à la CORAT plénière depuis 2017, ainsi que la cheffe de projet de l'agglomération Rivelac depuis son engagement mi-2020.

Pour la législature 2016-2021, MM. Dominique Martin, syndic de Blonay et Alain Grangier, syndic de La Tour-de-Peilz, ont été respectivement président et vice-président de la commission.

En 2021, dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 31 décembre, dans l'attente de la fusion des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz au 1^{er} janvier 2022, M. Dominique Martin et Mme Elise Kaiser, conseillère municipale à La Tour-de-Peilz, ont été respectivement président et vice-présidente de la commission.

Selon les objectifs définis par les municipalités et l'importance des dossiers à traiter, la CORAT peut désigner des groupes de travail spécifiques chargés du suivi de ces dossiers. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un·e consultant·e extérieur·e. Les membres de la CORAT sont régulièrement informé·e·s des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

ACTIVITÉS 2021 DE LA CORAT PLÉNIÈRE

La CORAT s'est réunie à deux reprises en 2021, en mars et en octobre, au lieu des trois séances initialement prévues : la séance de juin ayant été annulée, faute d'objets importants à traiter, *a fortiori* dans le contexte prévalant de crise sanitaire.

Les principaux sujets abordés en 2021 sont présentés brièvement ci-après.

Agglomération Rivelac

Les démarches engagées dans le cadre de l'agglomération Rivelac ont fait l'objet d'informations et de discussions plus soutenues dans le cadre de la CORAT en 2021.

Pour rappel, le Bureau et le Comité de pilotage (COFIL) de l'agglomération Rivelac ont établi, en 2020, comme axes prioritaires de travail, d'une part, le lancement de l'étude relative à la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), et d'autre part, l'élaboration de statuts pour une future structure d'agglomération.

Concernant la SRGZA, qui prendra la forme d'un plan directeur sectoriel et s'inscrira au sein du Plan directeur intercommunal (PDI) à réaliser par les communes vaudoises de l'agglomération Rivelac, le mandataire, désigné par le COPIL, a été invité par la CORAT en mars. Il a ainsi pu présenter et échanger avec les membres de la CORAT sur l'avancement de son travail : cadre réglementaire, structure de l'étude à réaliser (avec trois volets : diagnostic, stratégique et opérationnel), méthodes de travail (pour chaque volet de l'étude, ateliers avec les communes, validation par le COPIL, transmission d'un rapport aux municipalités concernées) et calendrier (étude d'une durée d'environ un an, sans compter la procédure visant l'approbation de la SRGZA par le Canton).

Le volet diagnostic a été finalisé à la fin de l'été et le rapport y relatif a été transmis aux municipalités concernées. Le volet stratégique a fait l'objet d'un atelier avec les communes en octobre et une transmission du rapport aux Municipalités concernées était prévue avant la fin de l'année.

Concernant la création d'une association de communes, au sens de l'article 112 de la Loi vaudoise sur les communes, pour les 19 communes parties prenantes de Rivelac, un projet de statuts a été élaboré et mis en consultation auprès des municipalités concernées. Au sein de la CORAT, ce document, ainsi que les priorités définies par le COPIL, ont suscité de nombreux questionnements de fond.

Avenir de la CORAT

La CORAT a également discuté de son rôle et de la pertinence de son maintien en regard de l'agglomération Rivelac qui traite des mêmes thématiques.

Les membres de la CORAT ont toutefois conclu à son maintien, s'agissant d'un organe qui permet aux municipales et municipaux, ainsi qu'aux chef·e·s de services de la Riviera, de disposer, à cette échelle, d'un espace de discussion et de coordination indépendant de celui de l'Agglomération, dont le périmètre et les interlocuteurs diffèrent.

Projets à incidence régionale – échange d'informations

La CORAT permet aux communes de s'informer mutuellement sur leurs projets importants qui peuvent impacter la région et/ou des communes voisines. Dans ce but, un « tour de table » est organisé à chaque séance de la CORAT plénière. Les principaux éléments évoqués lors de ces échanges ont porté sur les éléments suivants :

- les travaux de révision de tout ou partie de plans directeurs communaux ;
- les procédures concernant des plans d'affectation communaux en cours, plusieurs communes étant engagées dans cette démarche pour l'ensemble de leur territoire ;
- le Plan d'affectation du site stratégique de La Veyre-Derrey dont la mise à l'enquête a eu lieu au printemps et a occasionné des oppositions, qui étaient encore en cours de traitement à l'automne ;
- les plans de mobilité actuellement en discussion au sein de plusieurs communes, comprenant notamment des projets de limitation de la vitesse à 30km, de jour et/ou de nuit ;
- les discussions avec la direction de Merck/Serono, ainsi qu'avec les VMCV, concernant la mobilité des employé·e·s de l'entreprise ;
- l'accès aux transports publics en relation avec la poursuite des travaux pour une mise en conformité à la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand).

Bien souvent, ces échanges font ressortir les principales difficultés rencontrées par les communes et permettent notamment de partager conseils et pratiques.

Bus du Petit Prince

Enfin, comme chaque année, le SAI s'est chargé de la facturation aux communes du Bus du petit Prince pour l'année 2020, sur la base des conditions d'exploitation acceptées par les 16 exécutifs concernés (10 Riviera / Villeneuve / 5 Veveysse fribourgeoise).

LEXIQUE D'APPUI

BTI	Bureau technique intercommunal du Cercle de Corsier
COFIL	Comité de pilotage de l'agglomération Rivelac
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (Riviera)
CSD	Conférence des syndicats de la Riviera
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
PA T/U	Projet d'agglomération transports et urbanisation
PDI	Plan directeur intercommunal
SRGZA	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités
VMCV S.A.	Société anonyme de transports publics Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve

Vevey, le 3 mars 2022 / SAI – CRO/IC/jm/nc

COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

La commission « drogue » Riviera a été institutionnalisée de façon permanente en 1996 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey qui participaient à son financement annuel à hauteur de Fr. 1.-/habitant.e. Elle était essentiellement composée de représentant.e-s des milieux professionnels concernés par la toxicomanie, sous la présidence d'un.e représentant.e des autorités politiques choisi.e parmi les trois délégué.e-s des municipalités. Il s'agissait principalement d'un organisme de soutien et de coordination, au niveau du district, entre les professionnel-le-s et les autorités politiques en matière de prévention et de lutte contre la toxicomanie.

Dès 2000, les actions de prévention soutenues par la commission ont été en s'élargissant, pour s'étendre à d'autres problématiques que la toxicomanie, comme l'alcool ou la violence. Cette évolution s'est faite en parallèle avec la mise en place de commissions de prévention axées sur la jeunesse dans plusieurs communes de la Riviera.

Ces changements ont conduit, en 2001, à la révision du cahier des charges de la commission, renommée « Commission prévention Riviera », en accord avec le nouveau cahier des charges qui établit la compétence de la Commission en matière de soutien aux actions de prévention dans un sens très large. En parallèle, la Commission a confié une étude au professeur Alain Clémence fin 2001, qui a mis en évidence diverses pistes en vue d'une politique régionale de prévention sur la Riviera.

Depuis lors, la Commission fonctionne comme un organe de concertation, d'information et de collaboration entre les autorités politiques et les milieux professionnels concernés par la prévention au sens large.

Présidée par un.e membre d'un exécutif communal en fonction, elle est composée de neuf membres, dont quatre représentant.e-s des autorités politiques, y compris son ou sa présidente, délégué.e-s par les municipalités. Le SAI en assure le secrétariat.

En 2021, compte tenu du changement de législature, jusqu'au 30 juin, la représentation des municipalités a été assurée comme suit :

- Jacqueline Pellet, présidente, conseillère municipale à Montreux ;
- Bernard Schär, membre, conseiller municipal à Corsier ;
- Antoinette Siffert, membre, conseillère municipale à St-Légier-La Chiésaz ;
- Olivier Wälchli, membre, conseiller municipal à La Tour-de-Peilz.

A partir du 1^{er} juillet 2021 et dans l'attente de la fusion des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz au 1^{er} janvier 2022, la représentation des municipalités a été assurée comme suit :

- Jacqueline Pellet, présidente, conseillère municipale à Montreux ;
- Gabriela Kämpf, membre, conseillère municipale à Vevey ;
- Céline Murisier, membre, conseillère municipale à Jongny ;
- Antoinette Siffert, membre, conseillère municipale à St-Légier-La Chiésaz.

La Commission compte en outre des représentant.e-s des milieux professionnels du social, de l'éducation et de la sécurité, soit :

- Pierre-André Emery, chargé de prévention, Police Riviera (Association Sécurité Riviera) ;
- Laurent Husson, directeur de l'Établissement primaire et secondaire de Montreux-Est ;

- Vincent Masciulli, directeur de la Fondation Addiction, Action communautaire, Travail Social (AACTS) ;
- Marco Pavarini, responsable jeunesse, Vevey ;
- Simon Smith, chef du Service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse, Montreux.

En outre, les membres de la Commission participent depuis 2011 aux séances du Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS), mis en place par le canton à l'échelle du district et présidé par Mme Florence Siegrist, préfet.

ACTIVITÉS 2021

La Commission s'est réunie à deux reprises, en mai et octobre 2021, la séance de mars ayant été annulée faute de demande de soutien. Outre l'adoption, par voie électronique, des comptes et du rapport d'activités 2020, la Commission a traité cinq demandes de soutien, dont quatre ont été acceptées. Elle a par ailleurs assuré le suivi des projets en cours.

Les projets acceptés en 2021 sont présentés de manière synthétique ci-après.

Demandes de soutien acceptées

Service de la Cohésion sociale de Vevey en collaboration avec le Service Famille, jeunesse, sport et culture de La Tour-de-Peilz - Prév'Rives 2021

Piloté par le secteur Travail social de proximité – Ginkgo, au sein du Service de la Cohésion sociale de Vevey, en collaboration avec les professionnel-le-s du secteur Sport et jeunesse de la commune de La Tour-de-Peilz, ce projet s'inscrit dans la durée puisqu'il a été initié en 2008 avec le concours de pairs depuis 2011. Destiné aux jeunes entre 14 et 25 ans, il s'est déroulé du 13 mai au 27 août 2021 (avec une pause de mi-juillet à mi-août), les jeudis et vendredis de 18h00 à 22h00 : plusieurs équipes composées d'un-e professionnel-le et de trois pairs, formé-e-s spécifiquement, sont allées à la rencontre des jeunes sur la zone du bord du lac à Vevey et la Tour-de-Peilz.

Les principaux sujets abordés lors de cette action de prévention ont à nouveau été : la consommation abusive d'alcool, les risques liés aux produits stupéfiants, le *littering*, les nuisances sonores et le respect de chacun dans l'espace public.

La Commission prévention a soutenu le projet à hauteur de Fr. 11'000.-.

Service de la Cohésion sociale de Vevey / Service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse de la commune de Montreux - Semaine d'action contre le racisme 2021 - Des femmes, des identités

Lancée dès 2012 à Vevey, la Semaine d'actions contre le racisme s'est étendue à Montreux depuis 2017. Destinée à thématiser la multiplicité des identités de chacun-e (âge, genre, origine, nationalité, couleur de peau, situation familiale, profession, convictions, etc...), l'édition 2021 a à nouveau été marquée par la crise sanitaire : initialement prévue du 8 au 21 mars, elle a été déplacée du 31 mai au 6 juin 2021. De nombreuses activités ont eu lieu au sein des maisons de quartier (table-rondes, conférences, projections de films et animations pour enfants), des bibliothèques municipales, dans les classes de 9^e HarmoS, dans l'espace public (actions de communication).

La Commission prévention a soutenu le projet à hauteur du montant demandé de Fr. 2'000.-.

Service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse de Montreux - Black Swan Twenty One

Dispositif de médiation urbaine piloté par le Service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse de la commune de Montreux et son travailleur social de proximité, ce projet visait à prévenir les comportements à risque en situation festive (consommation d'alcool et d'autres substances, nuisances sonores, *littering*). Les actions de prévention et de réduction des risques ont eu lieu entre début mai et fin septembre, les vendredis et samedis, de 20h00 à minuit, principalement dans la zone du bord du lac.

Après avoir accepté de soutenir le projet à hauteur de Fr. 11'500.-, la Commission prévention a finalement versé Fr. 9'175.85, les montants engagés par le Service de la Cohésion sociale, famille et jeunesse de Montreux ayant été moins importants que prévu.

Service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse de Montreux - SoutienPlus 2021

Projet de soutien scolaire pour des élèves en décrochage, le dispositif mis en place propose des cours (dispensés par une entreprise, FuturPlus Sàrl), ainsi qu'un soutien à la recherche d'emploi ou de formation (assuré par le Service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse), en collaboration avec la Fondation Polyval.

Après avoir accepté de soutenir le projet à hauteur de Fr. 20'000.-, la Commission prévention a finalement versé Fr. 12'233.30, le projet ayant coûté moins que prévu.

Compagnie ADN Dialect - Ghetto Jam 2021

La compagnie ADN Dialect a maintenu son activité en l'adaptant aux contraintes de la situation sanitaire, notamment avec la réalisation de capsules vidéo des performances réalisées par et avec les jeunes.

En 2021, la Commission a poursuivi son soutien au projet Ghetto Jam de la compagnie ADN Dialect (dernière tranche du soutien trisannuel accepté en 2018) à hauteur de Fr. 20'000.-.

Association Multi-Scènes - Être femme ici ou là-bas

Par ailleurs, l'Association Multi-Scènes que la commission avait accepté de soutenir en 2020 par un montant de Fr. 4'000.- pour son projet « Être femme ici ou là-bas » (cf. rapport d'activités 2020) a pu, après plusieurs reports dus à la situation sanitaire, organiser deux représentations de son spectacle en juillet 2021 et ainsi concrétiser son projet.

COMPTES 2021

La contribution des communes à hauteur de Fr. 1.-/habitant-e (population au 31.12.2020) a été facturée en octobre 2021.

Le montant total des soutiens versés en 2021 s'élève à Fr. 58'409.15 pour des demandes de soutien acceptées en 2021, respectivement en 2018, 2019 et 2020. A cela, s'ajoute le montant forfaitaire des prestations du Service des affaires intercommunales de la Riviera, à hauteur de Fr. 8'000.-.

Dès lors, le solde disponible au 31.12.2021 s'élève à Fr. 118'518.55.

BILAN, ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Suite à différents échanges au sein de la Commission, une réflexion quant aux critères d'octroi des soutiens financiers à des actions de prévention a été initiée fin 2019 au sein du SAI. Faute de temps, elle n'a pas pu se poursuivre en 2020 et en 2021. Avec la nouvelle législature et dans un contexte sociétal changeant, cette réflexion devra être poursuivie dès 2022, en collaboration avec les membres de la Commission.

Annexe : Comptes 2021

Vevey, le 21 mars 2022 / SAI-jm/IC/nc

COMMISSION PREVENTION RIVIERA
COMPTES 2021

SOLDE AU 01-01-2021	73'692.70	
Provisions 2020 pour soutiens à verser en 2021		
OSEO Vaud - Secteur INIZIO - "Pandora"	6'000.00	
ADN Dialect - Ghetto Jam 2021 (période 2019-2021)	20'000.00	
Association Multi-Scènes - "Être femme ici et là-bas"	4'000.00	
Total des provisions 2020	30'000.00	
Contribution des communes pour 2021 : Fr. 1.- / hab. selon population au 31.12.2020		
Blonay	6'215.00	
Chardonne	3'093.00	
Corseaux	2'311.00	
Corsier	3'420.00	
Jongny	1'670.00	
Montreux	26'180.00	
St-Légier-La Chiésaz	5'522.00	
La Tour-de-Peilz	12'088.00	
Vevey	19'780.00	
Veytaux	956.00	
Total contribution des communes	81'235.00	
TOTAL DES RECETTES		184'927.70
DÉPENSES		
Soutiens acceptés en 2018-2019 versés en 2021		
ADN Dialect - Ghetto Jam 2021 (période 2019-2021)	20'000.00	
Soutiens acceptés en 2020 versé / à verser en 2021		
Association Multi-Scènes - "Être femme ici et là-bas"	4'000.00	
Soutiens acceptés en 2021 versés en 2021		
DASLIG Vevey - Semaine d'actions contre le racisme "des femmes, des identités"	2'000.00	
DJEFS Vevey - "Prév'Rives 2021"	11'000.00	
ASFJ Montreux - "Black Swan Twenty One"	9'175.85	
ASFJ Montreux - "SoutienPlus 2021"	12'233.30	
Total versements soutiens	58'409.15	
Prestations du SAI	8'000.00	
TOTAL DES DEPENSES		66'409.15
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021		118'518.55

Vevey - le 21 mars 2022 / nc



ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ACTION SOCIALE RIVIERA
RUE DU COLLÈGE 17 - 1800 VEVEY



2021

Généralités

- ARAS Riviera 2021 : 14 communes Blonay, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Puidoux, St-Légier -La Chiésaz, St-Saphorin, Rivaz, Vevey, Veytaux.
- CSR sur deux sites :
CSR site de Montreux, Av. Claude Nobs 14 à Montreux, CSR site de Vevey à la rue du Collège 17 à Vevey.
- Agences d'assurances sociales :
Agence de Montreux, Agence de la Tour-de-Peilz, Agence de Blonay-St-Légier, antenne de Chexbres.
- Collaborateurs au 31.12.2021
132 collaborateurs
117 EPT
- Nombre de dossiers moyens par commune en 2021 : voir annexe

Résumé succinct de l'année

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des mesures sanitaires. Alors que l'ensemble des collaborateurs disposent des outils informatiques pour effectuer un télétravail de qualité, l'ARAS Riviera a adapté l'obligation et la recommandation de télétravail édictée par le Conseil fédéral en fonction de notre tâche première, soit offrir un accueil de qualité et si possible en présentiel à la population de la Riviera.

Pour le CSR Riviera, l'année 2021 a été marquée, au mois de juin, par l'implémentation de la part du canton d'un nouveau système informatique devant faciliter la gestion des dossiers des bénéficiaires RI. La mise en place de ce système a nécessité d'importants efforts de prise en mains et de formation des collaborateurs. Un effort important a été déployé afin que l'impact de ce nouveau dispositif impacte le moins possible les bénéficiaires.

Le nombre de dossiers du CSR Riviera est stable. La mise en place de mesures fédérales pour les chômeurs en fin de droit ainsi que les indépendants a permis de déjouer la crainte d'une explosion de nouvelles demandes.

Le CSR Riviera termine son année par la mise en place de l'Unité commune (UC) Riviera-Chablais. Cette unité est composée de collaborateurs de l'Office régional de placement (ORP) de la Riviera et du district d'Aigle-Pays d'Enhaut, ainsi que d'assistants sociaux du CSR de la Riviera et du CSR Aigle-Pays d'Enhaut. L'objectif de l'UC est d'offrir une prise en charge intensive des bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI) dans le cadre d'un suivi par les ORP.



Bénéficiaires actifs par commune

Communes	Moyenne annuelle 2021
Chexbres	26
Puidoux	39
Rivaz	2
St-Saphorin	3
Blonay	36
Chardonne	27
Corseaux	37
Corsier-sur-Vevey	68
Jongny	9
Montreux	867
St-Légier	32
La Tour-de-Peilz	271
Vevey	721
Veytaux	53
Total	2190